ISSN 0241-3302

Եկեղեցի Հայկական

L'Église Arménienne

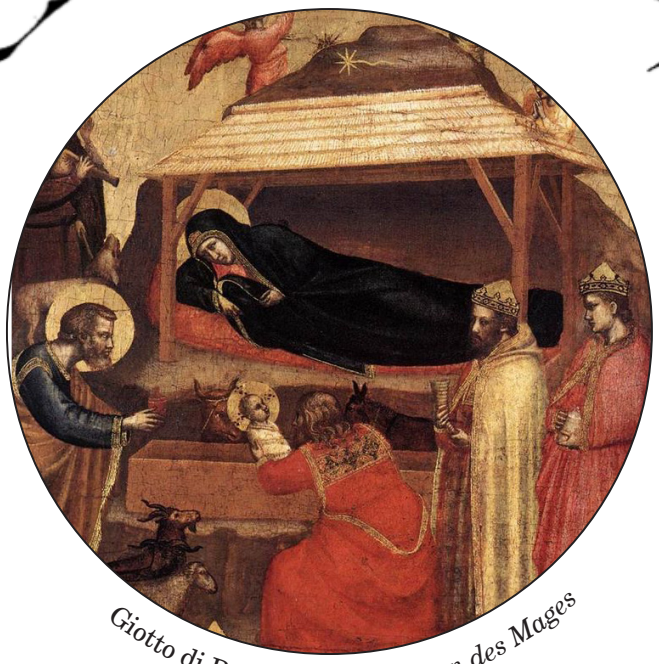

Giotto di Bondone, L'adoration des Mages

BULLETIN DE L'ÉPARCHIE DE SAINTE-CROIX-DE-PARIS DES ARMÉNIENS CATHOLIQUES DE FRANCE

Série Nouvelle N°199 - Janvier 2012 - 1,50 €

ՊԱՐԲԵՐԱԹԵՐԹ ՖՐԱՆՍԱՅԻ ՀԱՅ ԿԱԹՈՂԻԿԷ ԱՌԱՋՆՈՐԴԱՐԱՆԻ

Ճշմարտութիւն ազատեսցէ *Սէր չինէ*

SOMMAIRE

2012, Հաւատքի տարի, Հ. Գէորգ Ծ. Վրդ. Ասատուրեան 1
2012, Année de la foi, *P. Georges Assadourian* 2
Message du Pape Benoît XVI pour la journée mondiale de la paix 2012 3
Կաթողիկէ Եկեղեցւոյ Քրիստոնէական՝ Ծիսական Այլազանութիւն եւ խորհուրդին միութիւն 6
Message du Pape Benoît XVI pour la 98ème journée mondiale du migrant et du réfugié 7
Les Arméniens au Liban (Xe-XIIIe siècles), (*suite 2 et fin), Prof. Gérard Dédéyan* 9
Message de Noël aux chrétiens de France du Conseil d'Églises chrétiennes en France 11
Littérature arménienne classique du mois de janvier 2012, *Mgr Joseph Kélékian* 12
Lectures bibliques du mois de janvier 2012, *Mgr Joseph Kélékian* 13
Les belles heures de St-Chamond, *Françoise Couyoumdjian* 14
Meilleurs jours, *P. J. S.* 17
À Paris, Divine Liturgie en mémoire des "Tatas", *Isabelle Bègue-Davidian* 18
Conférence de G. Guerguerian sur *Les différends arméno-turcs, C.R. par Françoise Couyoumdjian* 20
Lettre à la communauté d'Arnouville 22
Nos donateurs 23

VIE DE NOS COMMUNAUTÉS

BAPTÊMES : sont devenues enfants du Seigneur par le baptême :

À Paris, le 17 décembre 2011 : Tess et Clélia LE NOAN, filles de Christophe et Karen LE NOAN.

À Paris, le 28 décembre 2011 : Rita FARHADIAN, fille de Jean-Pierre et Chatal FARHADIAN.

DÉCÈS : s'est endormie dans la paix du Seigneur :

À Saint-Chamond, le 23 décembre 2011 : Béatrice KOULAKSEZIAN.

MESSES DE REQUIEM :

À Paris, le dimanche 15 janvier 2012 : Joseph CARUANA ; Jeanne CARUANA ; Carmen DITTA ; Ovsanna KOUZIAN.

À Paris, le dimanche 22 janvier 2012 : Jean Arakélian (11ème année).

À Arnouville, le samedi 21 janvier 2012 : Pierre et Georgette MAHDJOUBIAN (2002) ; Juliette et Jacques BABADJIAN (2008) ; Valentine AHNAMIAN (2010) ; Serge SHART (2011).

L'ÉGLISE ARMÉNIENNE

Bulletin Mensuel de l'Éparchie de Sainte-Croix-de-Paris des Arméniens catholiques de France.
Directeur de la publication : M. Patrice Dédéyan.
Directeur de la rédaction : P. Georges Assadourian.
Rédactrice en chef : Mme Françoise Couyoumdjian.
Rédaction, administration et composition : 10 bis, rue Thouin, 75005 Paris.
Tél. : 0140511190 - Fax : 0140511199 - E-mail : epaparis@wanadoo.fr.
CCP La Source 3038140S033
N° de Commission paritaire : 0914 G 86616.
Tirage : Imprimerie A. Roques, 14 rue du Capitaine Ferber, 75020 Paris.
Abonnement annuel : 15 Euros.
Adresser à : Éparchie Sainte-Croix de Paris - 10 bis, rue Thouin, 75005 Paris.
Je m'abonne au Bulletin mensuel *L'Église Arménienne* : 1 an (11 numéros)
France ☐ : 15 € ☐ : 25 € ☐ **Etranger** ☐ : 20 € ☐ : 30 €

Je joins mon règlement par : Chèque bancaire ☐ Chèque postal à l'ordre de :

Éparchie de Sainte-Croix de Paris

NOM .....
Rue .....
Bâtiment / Escalier / Lieudit .....
Code postal ..... Ville ..... PAYS (hors France) .....

2012՝ ՀԱՒԱՏՔԻ ՏԱՐԻ

Յունուարի 1-ին զիրար կը գտնենք՝ նոր տարուան առթիւ լաւագոյն մաղթանքներ փոխանակելու համար։ Աւանդութիւն մըն է որ առիթ կը ստեղծէ՝ քայլ մը ընելու ուրիշներու հանդէպ եւ այս՝ մեծ ուրախութիւն մըն է։ Այս նոր հանգրուանը մեզ կը մղէ խոկալու անցած ժամանակին, կորսուած ժամանակին եւ շահած ժամանակին մասին։ Յաւելեալ տարի մը նոր բախտաւորութիւն մըն է յաջողելու ինչ որ չի կարողացանք իրականացնել նախօրօք։

Եկեղեցի գալով՝ կ'ուզենք այս նոր տարին Տիրոջ վստահիլ։ Իրեն կ'աղօթենք մեր բոլոր սիրելիներուն համար եւ անոնց որոնք նուազ սիրեցինք։ Եկեղեցին մեզ կը հրաւիրէ այս օրը դառնալու դէպի Տէրը եւ իր Մօրը՝ Կոյս Մարիամը։

Աշխարհի մը մէջ ուր ամէն բան արագ կ'ընթանայ, հարկ է ժամանակ առնել եւ խորհիլ մեր կեանքի ու աշխարհի դէպքերուն վրայ։ Կեանքի փորձանքներու՝ հիւանդութեան, պատերազմներու եւ բնական աղէտներու դիմաց կրնանք պարտուողականութեան եւ անժպտութեան մատնուիլ, մինչդեռ պէտք է քաջասրտութիւն ցուցնենք անձնական, ընկերային եւ հոգեւոր գետնի վրայ։

Անցեալ 17 Հոկտեմբերին, Բենեդիկտոս ԺԶ. Սրբազան Քահանայապետը 2012-2013 տարին հռչակեց Հաւատքի Տարին, հրաւէր մը իսկական եւ վերանորոգուած դարձի մը դէպի Յիսուս՝ Միակ Փրկիչը այս աշխարհին։

Ան կը խօսի «բաց» դրան մը մասին, նշելով թէ զայն անցնիլը ամբողջ կեանք մը կը դրդէ։ «Հաւատքի դուռը» մեզ Աստուծոյ հետ հաղորդութեան մէջ կը դնէ եւ դուռ մը կը թողու իր Եկեղեցւոյ մէջ՝ միշտ բաց մեզի համար։ Կարելի է զայն անցնիլ երբ, ունկնդրելով Աստուծոյ խօսքը, կ'արտօնենք որ մեր սրտերը ձեւ առնեն Անոր շնորհքով։ Այս դուռը անցնիլ կը նշանակէ Տիրոջ ճամբէն ընթանալ ամբողջ կեանքին ընթացքին։

Արդի դարու մարդը կարիքը կրնայ զգալ երթալու դէպի աղբիւրը՝ ունկնդրելու եւ քաղելու համար անկէ կենդանի ջուրը։

Հաւատքը՝ էութեան վստահ եւ ազատ կապ մըն է Յիսուս Քրիստոսի անձին, ճշմարիտ Աստուած եւ ճշմարիտ մարդ՝ աշխարհ եկած մեր փրկութեան համար։ Մշտական յանձնառութիւն մըն է՝ ընկերային, քաղաքական, տնտեսական, կրօնական եւ մարդասիրական գետնի վրայ, յանձնառութիւն մը հիմնուած քրիստոնեայ անշըրջանցելի արժէքներու վրայ որոնք սէր, զօրակցութիւն, ճշմարտութիւն, արդարութիւն եւ խաղաղութիւն կը ներշնչեն։

Յանձնառութիւն մըն է ի սպաս տառապողներուն. որ կը պայքարի մարդկային արժանապատուութեան յարգանքին եւ ինչքերու արդար բաժանումին մարդոց միջեւ։

Կը փափաքէի եզրափակել մէջբերելով Բենեդիկտոս ԺԶ. Սրբազան Քահանայապետին խօսքը. «Հաւատացեալներու կեանքի վկայութիւնը թող մեծնայ հաւատալիութեամբ. քրիստոնեան երբեք չի կրնար մտածել թէ հաւատքը զուտ անձնական իրողութիւն մըն է։ Հաւատքը կը պահանջէ ընկերային պատասխանատուութիւն հաւատացուածին վերաբերեալ։ Անձնական եւ միաժամանակ ընկերային արարք մըն է»։

Զեզի կը մաղթեմ շնորհաւոր նոր տարի մը՝ լի հաւատքով, եւ Աստուծոյ կ'աղօթեմ որ շնորհէ առողջութիւն, սէր եւ խաղաղութիւն։

Հայր Գէորգ Ծ. Վրդ. Ասատուրեան

2012 ANNÉE DE LA FOI

Le 1er janvier, nous nous retrouvons pour nous adresser des vœux de bonne année. C'est une tradition qui nous donne l'occasion de faire un pas les uns vers les autres et c'est très heureux. La nouvelle étape nous fait également réfléchir au temps qui passe, au temps perdu et au temps gagné. Une année de plus c'est une nouvelle chance de réussir ce que nous n'avons pas pu réaliser auparavant.

En venant à l'église, nous voulons confier au Seigneur cette nouvelle année. Nous le prions pour tous ceux que nous aimons, et pour ceux que nous n'aimons pas assez. L'Église nous invite en ce jour à nous tourner vers notre Seigneur et sa Mère, la Vierge Marie.

Dans un monde où tout va si vite, il est bon de prendre du recul pour méditer en notre cœur les événements de notre vie et de notre monde. Face aux épreuves de la vie - maladie, catastrophes, guerres, conflits entre personnes - nous risquons de sombrer dans la morosité et le défaitisme alors que c'est le moment de faire preuve de courage sur le plan personnel, social et spirituel.

Le 17 octobre dernier, le Pape Benoît XVI a proclamé l'année 2012-2013 Année de la Foi, une invitation à la conversion authentique et renouvelée au Seigneur, unique Sauveur du monde.

Simon Vouet, *Allégorie de la foi*, v 1648

Le Pape Benoît XVI parle d'une porte "ouverte", précisant que, la franchir, engage toute la vie. "La porte de la foi" qui introduit à la vie de communion avec Dieu et permet l'entrée dans son Église est toujours ouverte pour nous. Il est possible d'en franchir le seuil quand à l'écoute de la parole de Dieu le cœur se laisse modeler par la grâce qui le transforme. Franchir cette porte implique de s'engager sur un chemin à suivre toute la vie.

L'homme d'aujourd'hui peut sentir le besoin de se rendre au puits pour écouter et puiser à la source, jaillissante d'eau vive.

La foi est une adhésion confiante et libre de tout l'être, à la personne de Jésus Christ, vrai Dieu et vrai homme, incarné pour notre salut. C'est un engagement permanent, social, politique, économique, re-ligieux et caritatif, engagement soutenu par les valeurs chrétiennes incontournables qui permettent l'amour, la solidarité, la vérité, la justice et la paix.

C'est un engagement au service de ceux qui souffrent, en militant pour le respect de la dignité humaine, pour un partage équitable des biens de la terre entre tous les hommes.

J'aimerais conclure, en citant les paroles du Pape : "Que le témoignage de vie des croyants grandisse en crédibilité. Le chrétien ne peut jamais penser que croire est un fait privé. La foi exige la responsabilité sociale de ce qui est cru. C'est un acte personnel et en même temps communautaire".

Je vous souhaite une très bonne année 2012, dans la foi, et je prie Dieu de vous accorder santé, amour et paix.

Père Georges Assadourian

MESSAGE DE BENOÎT XVI
POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX 2012

"Éduquer les jeunes à la justice et à la paix"

"*Éduquer les jeunes à la justice et à la paix*" c'est le thème de ce Message de Benoît XVI pour la Journée mondiale de la Paix, le 1er janvier 2012.

1. ÉDUQUER LES JEUNES À LA JUSTICE ET À LA PAIX

Le début d'une nouvelle année, don de Dieu à l'humanité, m'incite à adresser à tous, avec grande confiance et affection, un message spécial de vœux pour ce temps qui est devant nous, afin qu'il soit marqué concrètement par la justice et par la paix. Je vous invite à considérer l'année 2012 avec cette attitude confiante. Il est vrai qu'au cours de l'année qui s'achève, le sentiment de frustration suscité par la crise qui frappe la société, le monde du travail et l'économie a augmenté ; une crise dont les racines sont avant tout culturelles et anthropologiques. Il semble presque qu'une chape d'obscurité soit venue recouvrir notre temps et ne permette pas de voir avec clarté la lumière du jour. Dans cette obscurité, le cœur de l'homme ne cesse toutefois d'attendre l'aurore dont parle le psalmiste. Cette attente est particulièrement vive et visible chez les jeunes, et c'est pourquoi ma pensée va vers eux en considérant la contribution qu'ils peuvent et doivent offrir à la société. Je voudrais donc présenter le Message pour la XLVème Journée Mondiale de la Paix dans une perspective éducative: "Éduquer les jeunes à la justice et à la paix", convaincu qu'ils peuvent par leur enthousiasme et leur ardeur en vue d'un idéal, offrir une nouvelle espérance au monde. Être attentifs au monde des jeunes, savoir l'accueillir et le valoriser, n'est pas seulement une opportunité, mais un devoir fondamental de toute la société, pour la construction d'un avenir de justice et de paix. Actuellement, les aspects qu'ils vivent avec appréhension sont nombreux : le désir de recevoir une formation qui les prépare de manière plus profonde à affronter la réalité, la difficulté de former une famille et de trouver un emploi stable, la capacité effective de participer au monde de la politique, de la culture et de l'économie pour construire une société ayant un visage plus humain et solidaire. Il est important que ces ferments, et l'élan vers un idéal qu'ils contiennent, trouvent l'attention qui leur est due de la part de tous les membres de la société. L'Église regarde les jeunes avec espérance ; elle a confiance en eux et elle les encourage à rechercher la vérité, à défendre le bien commun, à avoir des perspectives ouvertes sur le monde et des yeux capables de voir des « choses nouvelles » (Is 42, 9; 48, 6)!

2. LES RESPONSABLES DE L'ÉDUCATION

L'éducation est l'aventure la plus fascinante et difficile de la vie. Éduquer – du latin educere – signifie conduire hors de soi pour introduire à la réalité, vers une plénitude qui fait grandir la personne. Ce processus se nourrit de la rencontre de deux libertés, celle de l'adulte, et celle du jeune. Ceci demande la responsabilité du disciple qui doit être ouvert pour se laisser guider vers la connaissance de la réalité, et celle de l'éducateur qui doit être disposé à se donner lui-même. Quels sont les lieux où mûrit la vraie éducation à la paix et à la justice? Il y a d'abord la famille, puisque les parents sont les premiers éducateurs. La famille est la cellule originaire de la société. "C'est dans la famille que les enfants apprennent les valeurs humaines et chrétiennes qui permettent une coexistence constructive et pacifique. C'est dans la famille qu'on apprend la solidarité entre les générations, le respect des règles, le pardon et l'accueil de l'autre". Elle est la première école où on est éduqué à la justice et à la paix.

Nous vivons dans un monde où la famille, et aussi la vie elle-même, sont constamment menacées et assez fréquemment brisées. Aux parents, je désire dire de ne pas perdre courage ! Par l'exemple de leur vie, qu'ils exhortent leurs enfants à placer leur espérance avant tout en Dieu, de là seulement surgissent justice et paix authentiques. Je voudrais m'adresser aussi aux responsables des institutions qui ont un devoir éducatif : qu'avec un grand sens des responsabilités, ils veillent à ce que la dignité de chaque personne soit respectée et valorisée en toutes circonstances. Qu'ils aient soin que chaque jeune puisse découvrir sa propre vocation, en l'accompagnant

pour faire fructifier les dons que le Seigneur lui a accordés. Qu'ils donnent aux familles l'assurance que leurs enfants puissent avoir un parcours de formation qui ne soit pas en contradiction avec leur conscience et leurs principes religieux. Je me tourne ensuite vers les responsables politiques, en leur demandant d'aider concrètement les familles et les institutions éducatives à exercer leur droit et leur devoir d'éduquer. Un soutien adapté à la maternité et à la paternité ne doit jamais manquer.. Qu'ils s'engagent à favoriser le regroupement des familles qui sont divisées par la nécessité de trouver des moyens de subsistance. Qu'ils offrent aux jeunes une image limpide de la politique, comme un service véritable pour le bien de tous. En outre, je ne peux pas ne pas en appeler au monde des médias afin qu'il donne sa contribution éducative. Dans la société d'aujourd'hui, les moyens de communication de masse ont un rôle particulier : non seulement ils informent, mais ils façonnent aussi l'esprit de leurs destinataires et ils peuvent donc contribuer de façon notable à l'éducation des jeunes. Les jeunes aussi doivent avoir le courage de vivre en premier eux-mêmes ce qu'ils demandent à ceux qui les entourent. C'est une grande responsabilité qui les concerne : qu'ils aient la force de faire un usage bon et conscient de leur liberté. Ils sont eux aussi responsables de leur propre éducation et de votre formation à la justice et à la paix !

3. ÉDUQUER À LA VÉRITÉ ET À LA LIBERTÉ

Saint Augustin se demandait: "Quid enim fortius desiderat anima quam veritatem? - Que désire l'homme plus fortement que la vérité ? -" Le visage humain d'une société dépend beaucoup de la contribution de l'éducation à maintenir vive cette demande qu'on ne peut pas supprimer. En effet, l'éducation concerne la formation intégrale de la personne, y compris la dimension morale et spirituelle de l'être, en vue de sa fin ultime et du bien de la société dont elle est membre. Dès lors, pour éduquer à la vérité, il convient avant tout de savoir qui est la personne humaine et d'en connaître la nature. Voici la question fondamentale à se poser : qui est l'homme ? L'homme est un être qui porte dans son cœur une soif d'infini, une soif de vérité – non partielle, mais capable d'expliquer le sens de la vie – car il a été créé à l'image et selon la ressemblance de Dieu. Reconnaître alors, avec gratitude, la vie comme un don inestimable, porte à découvrir la propre dignité profonde et l'inviolabilité de chaque personne. C'est pourquoi, la première éducation consiste dans le fait d'apprendre à reconnaître dans l'homme l'image du Créateur et, par conséquent, à avoir un respect profond pour tout être humain et à aider les autres à avoir une vie conforme à cette très haute dignité. C'est seulement par sa relation avec Dieu que l'homme comprend aussi le sens de sa propre liberté. Et c'est la tâche de l'éducation de former à la liberté authentique. La liberté authentique ne peut jamais être atteinte dans l'éloignement de Dieu. La liberté est une valeur précieuse, mais délicate ; elle peut être mal comprise et mal utilisée. "Aujourd'hui, un obstacle extrêmement menaçant pour l'œuvre d'éducation est constitué par la présence massive, dans notre société et notre culture, de ce relativisme qui, en ne reconnaissant rien comme définitif, ne laisse comme ultime mesure que son propre moi avec ses désirs, et sous l'apparence de la liberté devient une prison pour chacun, séparant l'un de l'autre et réduisant chacun à se retrouver enfermé dans son propre 'Moi'. Dans un tel horizon relativiste une véritable éducation n'est donc pas possible : en effet, sans la lumière de la vérité toute personne est condamnée, à un moment ou à un autre, à douter de la bonté de sa vie même et des relations qui la constituent, de la valeur de son engagement pour construire quelque chose en commun avec les autres". Pour exercer sa liberté, l'homme doit alors dépasser l'horizon relativiste et connaître la vérité sur lui-même, et la vérité sur le bien et le mal. L'exercice de la liberté est profondément lié à la loi morale naturelle, qui est de caractère universel. Elle exprime la dignité de chaque personne, pose les bases de ses droits et devoirs fondamentaux, et par conséquent et en dernière analyse, du vivre-ensemble juste et pacifique entre les personnes. Le juste usage de la liberté est donc central pour la promotion de la justice et de la paix, qui requièrent le respect pour soi-même et pour l'autre, même s'il est loin de son mode d'être et de vivre.

4. ÉDUQUER À LA JUSTICE

Dans notre monde où la valeur de la personne, de sa dignité et de ses droits - au-delà des déclarations d'intentions - est sérieusement menacée par la tendance généralisée à recourir exclusivement aux critères de l'utilité, du profit et de l'avoir, il est important de ne pas couper le concept de justice de ses racines transcendantes. La justice, en effet, n'est pas une simple convention humaine,

car ce qui est juste n'est pas déterminé originairement par la loi positive, mais par l'identité profonde de l'être humain. C'est la vision intégrale de l'homme qui permet de ne pas tomber dans une conception contractuelle de la justice et d'ouvrir aussi, grâce à elle, l'horizon de la solidarité et de l'amour. "Heureux les affamés et assoiffés de la justice, car ils seront rassasiés" (*Mt* 5, 6). Ils seront rassasiés parce qu'ils ont faim et soif de relations justes avec Dieu, avec eux-mêmes, avec leurs frères et sœurs, et avec la création tout entière.

5. ÉDUQUER À LA PAIX

La paix n'est pas seulement absence de guerre et elle ne se borne pas à assurer l'équilibre des forces adverses. La paix ne peut s'obtenir sur terre sans la sauvegarde des biens des personnes, la libre communication entre les êtres humains, le respect de la dignité des personnes et des peuples, la pratique assidue de la fraternité". La paix est un fruit de la justice et un effet de la charité. La paix est avant tout un don de Dieu. Nous chrétiens, nous croyons que le Christ est notre vraie paix : en Lui et dans sa Croix, Dieu a réconcilié le monde avec Lui et a détruit les barrières qui nous séparaient les uns des autres (cf. *Ep* 2, 14-18) ; en Lui il y a une seule famille réconciliée dans l'amour. Toutefois, la paix n'est pas seulement un don à recevoir, mais bien également une œuvre à construire. Pour être vraiment des artisans de paix, nous devons nous éduquer à la compassion, à la solidarité, à la collaboration, à la fraternité, être actifs au sein de la communauté et vigilants à éveiller les consciences sur les questions nationales et internationales et sur l'importance de la recherche de modalités adéquates pour la redistribution de la richesse, pour la promotion de la croissance, pour la coopération au développement et pour la résolution des conflits. J'invite particulièrement les jeunes, qui maintiennent toujours vive la tension vers des idéaux, à avoir de la patience et de la ténacité dans la recherche de la justice et de la paix, dans l'éducation du goût pour ce qui est juste et vrai, même si cela peut comporter des sacrifices et aller à contre-courant. Lever les yeux vers Dieu. Face au difficile défi dans le parcours des voies de la justice et de la paix, nous pouvons être tentés de nous demander, comme le psalmiste : "Je lève les yeux vers les montagnes: mon secours, d'où viendra-t-il ? " (*Ps* 121, 1). Je veux dire à tous avec force, et particulièrement aux jeunes : "Ce ne sont pas les idéologies qui sauvent le monde, mais c'est seulement le fait de se tourner vers le Dieu vivant, le garant de ce qui est véritablement bon et vrai… [le fait de] se tourner sans réserve vers Dieu, qui est la mesure de ce qui est juste et qui est, en même temps, l'amour éternel. Qu'est-ce qui pourrait bien nous sauver sinon l'amour ?"

Chers jeunes, vous êtes un don précieux pour la société. Face aux difficultés, ne vous laissez pas prendre par le découragement et ne vous complaisez pas dans de fausses solutions, qui, souvent, se présentent comme la voie la plus facile pour résoudre les problèmes. N'ayez pas peur de vous engager, d'affronter l'effort et le sacrifice, de choisir des chemins qui exigent la fidélité et la constance, l'humilité et le dévouement. Vivez avec confiance votre jeunesse et les désirs profonds de bonheur, de vérité, de beauté et d'amour vrai que vous éprouvez! Vous n'êtes jamais seuls. L'Église a confiance en vous, elle vous suit, elle vous encourage et désire vous offrir ce qu'elle a de plus précieux : la possibilité de lever les yeux vers Dieu, de rencontrer Jésus Christ, Celui qui est la justice et la paix. À vous tous, hommes et femmes qui avez à cœur la cause de la paix ! La paix n'est pas un bien déjà acquis, mais un objectif auquel, tous et chacun, nous devons aspirer. Regardons l'avenir avec une plus grande espérance, encourageons-nous les uns les autres dans notre cheminement, travaillons à donner à notre monde un visage plus humain et fraternel, et sentons-nous unis dans la responsabilité envers les jeunes générations présentes et futures. Unissons nos forces spirituelles, morales et matérielles, pour "éduquer les jeunes à la justice et à la paix".

ԾԻՍԱԿԱՆ ԱՅԼԱԶԱՆՈՒԹԻՒՆ ԵՒ ԽՈՐՀՈՒՐԴԻՆ ՄԻՈՒԹԻՒՆ

ԾԻՍԱԿԱՆ ԱՒԱՆԴՈՒԹԻՒՆՆԵՐԸ ԵՒ ԵԿԵՂԵՑԻՈՅ ԿԱԹՈՂԻԿԷՈՒԹԻՒՆԸ

Երուսաղէմի առաջին Հասարակութենէն սկսեալ մինչեւ Քրիստոսի Գալուստը, զատկական նոյն խորհուրդն է, որ առաքելական հաւատքին հաւատարիմ Աստուծոյ Եկեղեցիները կը հանդիսակատարեն ամենուրեք։ Ծիսակատարումին մէջ հանդիսակատարուած խորհուրդը մէկ է, սակայն զայն հանդիսակատարելու կերպերը բազմազան են։

Քրիստոսի խորհուրդին անզննելի ճոխութիւնը այնքա՛ն մեծ է, որ ծիսական ո՛չ մէկ աւանդութիւն կրնայ անոր արտայայտչական միջոցները սպառել։ Այս ծէսերուն ծաղկումին եւ զարգացումին պատմութիւնը կը վկայէ անոնց իրար լրացնող զարմանալի հանգամանքը։ Եկեղեցիներն երբ ծիսական այս աւանդութիւններն ապրեցան հաւատքին եւ հաւատքի սուրբ խորհուրդներուն հաղորդակցութեան մէջ, անոնք փոխադարձաբար զիրար հարստացուցին եւ կ՚աճին Աւանդութեան եւ ամբողջ Եկեղեցւոյ հասարակաց եղող առաքելութեան հաւատարմութեան մէջ։

Ծիսական զանազան աւանդութիւնները ծնունդ առին Եկեղեցւոյ առաքելութենէն։ Աշխարհագրական եւ մշակութային միեւնոյն տարածքին պատկանող Եկեղեցիները կրցան հասնիլ Քրիստոսի խորհուրդը հանդիսակատարելու իրենց իւրայատուկ եւ մշակութայնօրէն յատկանշուած արտայայտութիւններով, ըլլա՛յ «հաւատքի աւանդին» աւանդութեան մէջ, ըլլա՛յ ծիսական խորհրդանշանակութեան մէջ, ըլլա՛յ եղբայրական հաղորդութեան կազմակերպումին մէջ, ըլլա՛յ խորհուրդներուն աստուածաբանական հասկացողութեան մէջ, ըլլա՛յ սրբութեան տիպարներուն մէջ։ Այսպէս, Քրիստոս որ Լոյսն եւ Փրկութիւնն է բոլոր ժողովուրդներուն կը յայտնուի Եկեղեցիի մը ծիսական կեանքին մէջէն՝ շնորհիւ ժողովուրդի մը եւ մշակոյթի մը, որոնց մօտ կ՚ուղարկուի եւ որոնց մէջ կ՚արմատաւորուի։ Եկեղեցին կաթողիկէ է. ան կարող է իր միութեան մէջ իւրացնել մշակոյթներուն բոլոր հարազատ հարստութիւնները, զանոնք մաքրազտելով։

Ծիսական աւանդութիւնները, կամ ծէսերը, որոնք ներկայիս կիրարկուած են Եկեղեցւոյ մէջ, հետեւեալներն են. լատին ծէսը՝ (գլխաւորաբար հռոմէական ծէսը, ինչպէս նաեւ տեղական կարգ մը Եկեղեցիներու լատին ծէսերը օրինակ՝ Ամբրոսեան ծէսը, կամ կարգ մը կրօնաւորական հաստատութիւններու ծէսը)։ Ապա բիւզանդական, աղեքսանդրեան կամ ղպտի, ասորական, հայկական, մարոնի եւ քաղդէական ծէսերը։ «Աւանդութեան, հաւատարիմ հնազանդութեամբ, սուրբ Ժողովը կը յայտարարէ, թէ մեր Մայր Սուրբ Եկեղեցին՝ օրինաւորապէս ճանչցուած բոլոր ծէսերը իրաւունքով եւ արժանաւորութեամբ իրարու հաւասար կը նկատէ եւ ապագային ալ կ՚ուզէ զանոնք պահպանել եւ ամէն կերպով զանոնք հրահրել»։

ԾԻՍԱԿԱՏԱՐՈՒՄ ԵՒ ՄՇԱԿՈՅԹՆԵՐ

Ծիսակատարումին հանդիսակատարումը ուրեմն պարտի համապատասխանել զանազան ժողովուրդներուն հանճարին եւ մշակոյթին։ Որպէս զի Քրիստոսի խորհուրդը «մատուցուի բոլոր ազգերուն ծանօթացումին եւ զանոնք բերէ հաւատքին հնազանդութեան» (Հռ 16, 26), հարկ է որ ան քարոզուի, հանդիսակատարուի եւ ապրուի բոլոր մշակոյթներուն մէջ եւ այն ձեւով՝ այս վերջինները ոչ միայն չեն ջնջուիր, այլ կը փրկուին եւ անով կը հասնին իրենց լրումին։ Քրիստոսով ընկալուած եւ կերպարանափոխուած Աստուծոյ որդիներուն բազմութիւնը, իրեն յատուկ եղող մարդկային մշակոյթին հետ եւ միջոցով՝ մուտք ունի Հօր մօտ, զինք փառաւորելու համար նոյն Հոգիով։

«Հարկ է նկատել որ ծիսակատարումին մէջ, մանաւանդ սուրբ խորհուրդներուն ծիսակատարումին մէջ, մաս մը կայ որ Աստուծոյ կողմէ հաստատուած ըլլալուն պատճառով, անփոփոխելի է, եւ անոր պահպանը Եկեղեցին է։ Կան նաեւ ուրիշ մասեր, որոնք ենթակայ են փոփոխումի, զորս Եկեղեցին նորոգ աւետարանուած ժողովուրդներուն մշակոյթներուն հետ պատշաճեցնելու իշխանութիւնը եւ երբեմն նոյնիսկ պարտականութիւնը ունի»։

«Ծէսերու այլազանութիւնը կրնայ ճոխացումին աղբիւր ըլլալ, սակայն կրնայ նաեւ լարուածութիւններ, փոխադարձ անհասկացողութիւններ եւ նոյնիսկ հերձուածներ յառաջ բերել։ Այս մարզին մէջ, յստակ է թէ այլազանութիւնը պէտք չէ վնասէ միութեան, որ կ՚արտայայտուի միայն հաւատարմութեամբ՝ հանդէպ հասարակաց հաւատքին, հանդէպ խորհրդենական նշաններուն, զորս Եկեղեցին ընդունած է Քրիստոսէն, ինչպէս նաեւ հանդէպ նուիրապետական հաղորդութեան։ Մշակոյթներուն հետ պատշաճեցումը հոգեփոխութիւն կը պահանջէ, եւ եթէ հարկ է, նաեւ խզում՝ նախնեաց այն սովորութիւններէն, որոնք անհաշտ են կաթողիկէ հաւատքին հետ»։

Ամփոփեց՝ Հայր Գէորգ Ծ. Վրդ. Ասատուրեան

MESSAGE DE BENOÎT XVI POUR LA 98ÈME JOURNÉE MONDIALE DU MIGRANT ET DU RÉFUGIÉ (15 JANVIER 2012)

Chers frères et sœurs !

Annoncer Jésus Christ unique Sauveur du monde "constitue la mission essentielle de l'Église, tâche et mission que les mutations vastes et profondes de la société actuelle ne rendent que plus urgentes" (Exhort. apost. *Evangelii nuntiandi*, n.14). Aujourd'hui, nous ressentons même l'urgence de promouvoir, avec une force nouvelle et des modalités renouvelées, l'œuvre d'évangélisation dans un monde où l'élimination des frontières et les nouveaux processus de mondialisation rendent les personnes et les peuples encore plus proches, soit grâce au développement des moyens de communication, soit grâce à la fréquence et à la facilité avec lesquelles les déplacements de personnes et de groupes sont rendus possibles. Dans cette nouvelle situation, nous devons réveiller en chacun de nous l'enthousiasme et le courage qui poussèrent les premières communautés chrétiennes à être des annonciatrices intrépides de la nouveauté évangélique, en faisant retentir dans notre cœur les paroles de saint Paul: "Annoncer l'Évangile en effet n'est pas pour moi un titre de gloire; c'est une nécessité qui m'incombe. Oui, malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile !" (*1 Co* 9, 16).

Le thème que j'ai choisi cette année pour la Journée mondiale du Migrant et du Réfugié - "*Migrations et nouvelle évangélisation*" - découle de cette réalité. En effet, le moment présent appelle l'Église à accomplir une nouvelle évangélisation également dans le phénomène vaste et complexe de la mobilité humaine, en intensifiant l'action missionnaire tant dans les régions de première annonce que dans les pays de tradition chrétienne.

Notre époque est marquée par des tentatives d'éliminer Dieu et l'enseignement de l'Église de l'horizon de la vie, tandis que progressent le doute, le scepticisme et l'indifférence, qui voudraient éliminer jusqu'à toute visibilité sociale et symbolique de la foi chrétienne.

Dans ce contexte, les migrants qui ont connu le Christ et l'ont accueilli sont souvent poussés à ne plus le considérer comme étant important dans leur vie, à perdre le sens de la foi, à ne plus se reconnaître comme faisant partie de l'Église et conduisent souvent une existence qui n'est plus marquée par le Christ et son Évangile. Ayant grandi au sein de peuples marqués par la foi chrétienne, ils émigrent souvent dans des pays où les chrétiens constituent une minorité ou dans lesquels l'antique tradition de foi n'est plus une conviction personnelle, ni une confession communautaire, mais est réduite à un fait culturel.

Les réfugiés qui demandent asile, ayant fui les persécutions, les violences et les situations qui mettent leur vie en danger, ont besoin de notre compréhension et de notre accueil, du respect de leur dignité humaine et de leurs droits, tout comme de la prise de conscience de leurs devoirs. Leur souffrance exige de la part des États et de la communauté internationale des attitudes d'accueil réciproque, en surmontant les craintes et en évitant les formes de discrimination, et que l'on rend concrète la solidarité notamment à travers des structures d'accueil adéquates et des programmes de réinsertion. Tout cela comporte une aide réciproque entre les régions qui souffrent et celles qui accueillent déjà depuis des années un grand nombre de personnes en fuite, ainsi qu'un plus grand partage des responsabilités entre les États.

La presse et les autres moyens de communication ont un rôle important pour faire connaître de façon correcte, objective et honnête, la situation de ceux qui ont été contraints de quitter leur patrie et leurs êtres chers et qui veulent commencer à se construire une nouvelle existence.

Les communautés chrétiennes doivent accorder une attention particulière aux travailleurs migrants et à leurs familles, à travers l'accompagnement de la prière, de la solidarité et de la charité chrétienne ; la valorisation de ce qui enrichit réciproquement, ainsi que la promotion de nouveaux programmes d'action politiques, économiques et sociaux, qui favorisent le respect de la dignité de chaque personne humaine, la protection de la famille, l'accès à un logement digne, à un travail et à une assistance.

Je désire enfin rappeler la situation de nombreux étudiants internationaux qui font face à des problèmes d'insertion, à des difficultés bureaucratiques, et à des obstacles dans la recherche de logement et de structures d'accueil.

De façon particulière, les communautés chrétiennes doivent être sensibles à l'égard des nombreux jeunes garçons et filles qui, précisément en raison de leur jeune âge, outre la croissance culturelle, ont besoin de points de référence et cultivent dans leur cœur une profonde soif de vérité et le désir de rencontrer Dieu. De façon particulière, les universités d'inspiration chrétienne doivent être des lieux de témoignage et de diffusion de la nouvelle évangélisation, sérieusement engagés à contribuer, dans le milieu académique, au progrès social, culturel et humain, ainsi qu'à promouvoir le dialogue entre les cultures, en valorisant la contribution que peuvent apporter les étudiants internationaux. Ceux-ci seront poussés à devenir eux aussi des acteurs de la nouvelle évangélisation s'ils rencontrent d'authentiques témoins de l'Évangile et des exemples de vie chrétienne.

Chers amis, invoquons l'intercession de Marie, "Vierge du chemin", afin que l'annonce joyeuse du salut de Jésus Christ apporte l'espérance dans le cœur de ceux qui, le long des routes du monde, se trouvent dans des situations de mobilité. À tous j'assure ma prière et je donne la Bénédiction apostolique.

BENEDICTUS PP. XVI

L'Œuvre d'Orient

Les chrétiens de France
au service des chrétiens d'Orient

"Arménie, la foi des montagnes"
Exposition à l'église St Germain-des-Prés à Paris
du 14 janvier au 6 février 2012

Conçue par l'Œuvre d'Orient avec la collaboration de Jean-Pierre Mahé, membre de l'Institut, orientaliste, cette exposition sera présentée à Paris à l'église Saint Germain-des-Prés.

"Arménie, la foi des montagnes"

La foi déplace les montagnes (*Mt* 17, 20), mais les montagnes fixent la foi. En Arménie, premier État chrétien du monde, l'Évangile s'enracine dans une antique civilisation du Proche-Orient et résiste, jusqu'au martyre et même au génocide, à tous les assauts de l'histoire.

Aujourd'hui on compte 8 millions de chrétiens arméniens dans le monde, majoritairement apostoliques mais aussi catholiques et évangéliques. En Arménie, ils représentent 98% de la population.

Ce parcours didactique et largement illustré nous entraîne aux sources d'une histoire nationale, à la rencontre d'un peuple et d'une culture toujours bien vivante.

Une invitation aussi à mieux connaître l'Œuvre d'Orient et ses missions, aux côtés des évêques, des prêtres et des communautés religieuses d'Arménie et des paroisses arméniennes dans tout le Moyen-Orient depuis plus d'un siècle.

Exposition du 14 janvier au 6 février 2012

Église Saint Germain-des-Prés
1, place Saint Germain-des-Prés, 75006 Paris
Entrée libre, de 15h00 à 18h00

À propos de l'Œuvre d'Orient

Œuvre d'Église, l'Œuvre d'Orient est la seule association française entièrement dédiée au soutien aux chrétiens d'Orient. Elle contribue à leur instruction, à leurs soins et les accompagne spirituellement depuis plus de 150 ans. Grâce à ses 100 000 donateurs, elle aide évêques, prêtres et communautés religieuses à accomplir leur mission auprès de tous ceux qui en ont besoin, sans considération d'appartenance religieuse, dans 21 pays.

Plus d'information : www.oeuvre-orient.fr

LES ARMÉNIENS AU LIBAN (Xe-XIIIe SIÈCLE)

(suite 2 et fin)

V. L'ingérence arménienne pendant les dernières années du comté de Tripoli (1268-1289)

1. La régence de Sibylle, fille de Hét'oum Ier, et de Barthélemy Mansel, évêque de Tortose

La mort de Bohémond VI, en 1275, donna libre cours à l'anarchie féodale dans le comté de Tripoli, seule possession ou presque, qui était restée au "beau prince" depuis la prise d'Antioche (1268) par les Mamelouks d'Égypte, conduits par le sultan Baybars. Bohémond VII (1275-1287) étant mineur, sa mère, Sibylle d'Arménie, fille du roi Hét'oum Ier (qui s'était retiré dans un monastère en 1269), conduisit son fils à la cour de Sis, où son frère Lewon II (1269-1289) l'arma chevalier. Ce qui plaçait, semble-t-il, le jeune comte de Tripoli sous la protection, voire sous la suzeraineté de fait, de son oncle, roi d'Arménie. Il nous est dit, en effet, dans *L'Estoire de Eracles empereur*, qu'après la mort de Bohémond VI, le 11 mars 1275, "fut fait prince Beamont son fil, qui ala en Hermenie pour estre chevalier de la main du roi d'Ermenie son oncle, par le conseil de la princesse sa mère, et de Berthelemeu evesque de Tortouse, qui gouvernoient tot son fait por ce qu'il estoit menor d'aaige". La régence aurait dû, en principe, revenir au roi de Chypre (1267-1284) et de Jérusalem (1269-1284) Hugues III, cousin germain de Bohémond VI. Mais Sibylle, digne émule de la Franco-Arménienne Alice, veuve de Bohémond II, qui, de 1130 à 1136, avait exercé la régence à Antioche aux dépens de leur fille Constance, prit donc les rênes du pouvoir, se réservant la tutelle de l'enfant jusqu'à sa complète majorité et se déchargeant des soins de la régence, comme nous l'avons vu, sur Barthélemy (Mansel), évêque de Tortose (1275-1289). Gérard de Montréal, dans les *Gestes des Chiprois* précise, à propos de Barthélemy "A sestu dona la princesse, mere dou prince, tout son poier, et le fist governeor de Triple". Il est tout à fait possible que Barthélemy ait appartenu à la famille franque des Mansel, qui avait noué des alliances matrimoniales avec des maisons d'Arménie cilicienne : Robert Mansel, connétable d'Antioche sous Raymond-Roubên, aurait épousé une fille de Vasak, ichkhan de Lamôs, d'Askouras et de Papérôn, de la maison des Hét'oumiens de Lambroun. Le même Robert Mansel, avec d'autres nobles antiochiens, avait prêté hommage à Raymond-Roubên, petit-neveu de Lewon Ier, roi d'Arménie, et lorsque, à la mort de Bohémond III, prince d'Antioche, en 1201, Bohémond IV, comte de Tripoli - fils cadet du défunt - avait usurpé le pouvoir, il s'était réfugié, avec d'autres fidèles de Raymond-Roubên, dans le royaume arménien, continuant à servir ce dernier, au moins pendant un temps. Lorsque, avec l'appui de Lewon Ier, Raymond-Roubên assume le principat à Antioche (1216-1219), les barons exilés - y compris les Mansel - sont restaurés dans leurs fiefs et dans leurs charges. Simon Mansel, fils de Robert, qui lui succéda dans sa charge (1255 ?-1263-1268) – et qui se trouvait être Arménien par sa mère –, épousa une sœur du roi Hét'oum Ier (il fut donc également le beau-frère du connétable Sembat, auquel il fournit le texte français qui servit de base à la version arménienne – due à Sembat et seule conservée – des Assises d'Antioche). Il se réfugia en Arménie après la chute d'Antioche.

Barthélemy Mansel, mis en place par sa parente Sibylle d'Arménie, et que rejoignit bientôt le jeune Bohémond VII – un prince franco-arménien –, fut d'abord boudé par les chevaliers tripolitains en sa qualité de clerc. Ceux-ci – qui représentaient le parti "poulain", auquel pouvait être agrégé Barthélemy, antiochien de souche, s'accommodèrent de cette régence ecclésiastique lorsqu'ils virent que l'évêque de Tortose (qui aspirait à devenir évêque de Tripoli) servait leurs intérêts politiques en combattant le parti "romain", installé en Syrie franque par l'épouse du prince d'Antioche-Tripoli, Bohémond V (1233-1251), Lucienne de Segni (qui était la petite-nièce du pape Innocent III) et représenté alors par l'évêque de Tripoli, Paul de Conti. Ce fut là le début d'une guerre civile fratricide qui favorisa la conquête des vestiges de la principauté d'Antioche, mais aussi celle du comté de Tripoli, par les Mamelouks.

2. La crise successorale

La mort du dernier prince d'Antioche-Tripoli (octobre 1287), qui avait perdu peu auparavant Laodicée, premier port de la principauté d'Antioche, ouvrit une période de crise successorale : aux successeurs légitimes (en droit féodal) de Bohémond VII, sa sœur Lucie d'Antioche et le mari de cette dernière, Narjot de Toucy, qui vivaient en Pouille et étaient inféodés aux Angevins de Naples, les Tripolitains préfèrèrent Sibylle d'Arménie, qu'ils invitèrent à désigner un bayle. La princesse douairière ayant à nouveau porté son choix sur Barthélemy Mansel, évêque de Tortose, les chevaliers de Tripoli, qui gardaient un amer souvenir des querelles favorisées par l'ancien fondé de pouvoir de Sibylle et qui avaient pu expérimenter l'inefficacité de la Haute Cour en tant qu'organe de contrôle du pouvoir princier (ou comtal), se constituèrent en commune autonome avec les bourgeois du comté, et se placèrent bientôt sous le protectorat de la République de Gênes, dont le représentant étendit encore leurs franchises. Lucie d'Antioche, qui était parvenue en Syrie avec son mari Narjot de Toucy (dont le père, de souche champenoise, avait été régent de l'Empire latin de Constantinople), ayant peut-être laissé communiquer à l'amiral génois Benedetto Zaccaria - qui négociait alors (décembre 1288), en Arménie, un traité de commerce avec le roi Lewon II (1269-1289) - une copie de la lettre où les communiers de Tripoli demandaient à Lucie de confirmer leurs privilèges, dut accepter une entrevue à Tyr avec l'amiral génois ; ayant

contresigné tous les privilèges accordés aux Génois, ainsi que les libertés des Tripolitains, sans en aviser le chef de la commune, Bertrand de Gibelet, Lucie d'Antioche - cette princesse franco-arménienne - se vit enfin reconnaître comme comtesse de Tripoli. La princière douairière Sibylle d'Arménie survécut d'un an à la chute de Tripoli, puisqu'elle mourut en 1290.

Quant à Lucie d'Antioche, qui n'avait été comtesse de Tripoli que la seule année 1288, elle fut investie de l'autorité suprême par la commune elle-même. Bien qu'une sorte d'union sacrée (contingents des Hospitaliers et des Templiers, des royaumes d'Acre et de Chypre - ces derniers conduits par Amaury de Tyr, frère d'Henri II, dont l'épouse, Zapêl/Isabelle, était la fille de Lewon II -, galères génoises, vénitiennes et pisanes) eût été réalisée pour cet ultime combat, Tripoli fut prise et presqu'entièrement détruite par le sultan mamelouk Kalâwoûn, le 26 avril 1289.

3. Le repli de la noblesse « syrienne » vers l'Arménie cilicienne

Des maisons arméniennes de Cilicie attirèrent à leur tour, dans leur pays, des maisons franques du Liban. C'est ainsi que, dans le même chapitre XVIII des Lignages d'Outremer concernant les seigneurs de "Sagette" (Sidon), il est indiqué que l'une des deux filles nées du mariage de Balian (le fils de Julien de Sidon et de Fimi d'Arménie) et de Marie de Giblet, prénommée Fémie (Euphémie) comme sa grand-mère, "espousa Heiton, le fis de mareschal d'Ermenie et eurent un fils et une fille". Il s'agit de Hét'oum V de Lambroun (c'est de cette même maison qu'étaient issus les souverains hét'oumiens), ichkhan [prince] de Simanakla et d'Askouras, maréchal et fils du maréchal Ochin.

À sa sœur Fimi, séparée de Julien de Sidon, sans doute en 1263, et venue, avec ses enfants, se réfugier auprès de son père, Hét'oum Ier, le futur Lewon II (plutôt que son frère T'oros) offre, la même année 1263, un Evangéliaire dans le colophon duquel il évoque "la pieuse et glorieuse tikin [dame], de naissance impériale et élevée dans la pourpre, Fimi, tam [dame] de Saydâ [Sidon], ville gardée par Dieu, fille du pieux t'agawor Hét'oum, laquelle, à cause de guerres sataniques, vint dans l'achkharh [pays] des Ciliciens, auprès de ses pieux frères le paron [baron] Lewon et le paron T'oros, avec fils et filles, dont l'aînée s'appelle Margrôn [Marguerite], surnommée Marinê, ce qui signifie, dans notre langue, la lumineuse, le garçon qui vient en second, Paliôn [Balian], ce qui signifie Bethléem, et le cadet, qui ne fut pas nourri du lait de sa mère, Dchouan [Jean], qu'il faut traduire par Hovhannês".

Le même colophon fait mention de "la pieuse brendzes Spil [princesse Sibylle], avec ses fils". L'évêque Hovhannês, frère du roi Hét'oum, dans un colophon d'une copie des livres de Salomon et de Job, offerts à sa nièce vers 1278, nous dit-il, pour la consolation de ses malheurs - à l'intention de la même, il compose d'ailleurs des poésies – invite à se souvenir dans le Christ, de "la bampichen [princesse, reine] Fimi, pleine de sagesse et parée de toutes les grâces, aimant Dieu et servante de tous ses serviteurs, de ses fils, donnés par Dieu, Balian et Dchouan, et de sa fille, douce et affable, Margroun". Ailleurs, il prie encore pour "Fimi, née dans la pourpre". Donc, depuis 1263, date à laquelle il faudrait placer la séparation entre Fimi et Julien de Sidon, jusqu'à son passage en Chypre (où avait régné, aux côtés d'Henri Ier de Lusignan, de 1237 à 1253, sa tante paternelle Stéphanie), au plus tard, en 1308-1309, Fimi avait vécu à la cour de Sis, où les enfants qu'elle avait eus du sire de Sidon passèrent une bonne partie de leur jeunesse, le second, Jean/Dchouan, devant périr noyé "en Ermenie".

Les exemples d'installation en Arménie cilicienne d'enfants issus de mariages franco-arméniens ne sont pas rares (même si le royaume franc de Chypre, en raison du recul puis de la chute des États latins de terre ferme, mais aussi à cause de sa situation insulaire, a pu être préféré) : c'est ainsi qu'Isabelle Ibelin et T'oros Ibelin (les enfants de ce dernier, Rita et Léon, portant comme leur père des noms roubêniens), nés du mariage (1266) de Maria, fille de Hét'oum Ier, avec Guy Ibelin, fils de Baudouin, contractent mariage en Arménie (où ils meurent dans la première décennie du XIVe siècle) : la première avec un neveu de Hét'oum Ier, Hét'oum, comte de Korykos, l'auteur de la *Fleur des histoires de la terre d'Orient*, le second (qui devint ichkhan [prince] de Dchôfriklа- "le château de Geoffroy"- et proximos à la cour) avec Zapêl, fils d'Ochin, ichkhan de Sarwandik'ar.

* * *

Ainsi, si le Liban n'a pas accueilli, pendant les quatre siècles de la Reconquête byzantine et de l'existence des États latins de terre ferme, de population arménienne suffisamment nombreuse pour justifier la présence d'évêques (à la différence d'Antioche, où les Arméniens ont suivi les Byzantins en nombre important, et de Jérusalem, dont le rôle primordial dans la vie ecclésiastique des Arméniens - qui y sont installés, sous la forme d'une communauté monastique depuis le Ve siècle - explique la présence d'un archevêque, dont les Mamelouks favorisent le remplacement par un patriarche, au début du XIVe siècle), en revanche, dans les ports libanais, déjà très actifs à l'époque fâtimide, mais peut-être encore plus dynamiques à l'époque des Croisades, en raison de l'intervention des Républiques maritimes italiennes - particulièrement Gênes-, l'artisanat et le commerce arméniens sont clairement attestés.

Les mariages "libanais" des héritières roubêniennes ou hét'oumiennes ont amené celles-ci - accompagnées assurément d'une suite palatine et d'une escorte chevaleresque - à s'installer à Gibelet (où Dalit'a a pu rester près de trente ans), à Sidon (où Fimi réside pendant une décennie) et à Tripoli (où Sibylle demeure près de trente-cinq ans).

Émule, à Tripoli, de la Franco-Arménienne Hodierne, fille de Morfia et de Baudouin de Bourcq (Baudouin II), mais ayant eu le temps de s'affirmer, Sibylle, fille de Hét'oum *suite page 11*

Conseil d'Églises Chrétiennes en France
58, av. de Breteuil, 75007 Paris

Depuis 1987, le Conseil d'Églises chrétiennes en France (CECEF) est un lieu d'information, de dialogue et d'initiatives communes pour les responsables des différentes familles ecclésiales.
À l'approche de Noël, le CECEF a souhaité adresser un message aux chrétiens en France, qui les invite à se tourner vers les plus vulnérables.

Conseil d'Églises chrétiennes en France
Message de Noël aux chrétiens en France

Et le Verbe s'est fait chair et Il a habité parmi nous

Les temps que nous traversons sont ténèbres pour beaucoup. La crise économique qui marque notre pays depuis des mois, a précarisé beaucoup de nos concitoyens. Pour des jeunes notamment, l'avenir semble bien incertain.

Autour de nous, des personnes traversent la maladie ; éprouvées dans leur santé, certaines perdent leur autonomie.

Dans plusieurs régions du monde, les chrétiens sont menacés en raison de leur foi et parfois poussés à l'exil.

Et le Verbe s'est fait chair et Il a habité parmi nous (*Jean* 1, 14). Jésus, qui était de condition divine, s'est fait semblable aux hommes. Par un admirable échange, Dieu a pris notre nature humaine si fragile et a fait de nous ses enfants. C'est cette proximité de l'Emmanuel – Dieu avec nous – que nous célébrons chaque année à Noël.

Si Dieu lui-même s'est fait vulnérable, nous sommes invités à porter un autre regard sur la nature humaine dans sa faiblesse.

Si Dieu lui-même s'est fait proche, nous sommes invités à nous rendre généreux et disponibles à l'égard de tous ceux qui sont éprouvés.

Et le Verbe s'est fait chair et Il a habité parmi nous (*Jean* 1, 14). Que l'Incarnation de Dieu vienne éclairer nos gestes, nos regards et nos paroles pour qu'un peu de la lumière d'en haut transperce l'obscurité de ce monde.

Les co-présidents du CECEF

Paris, 15 décembre 2011

Le pasteur Claude Baty
Président
Fédération protestante de France

Le Métropolite Emmanuel
Président
Assemblée des Évêques orthodoxes de France

Le cardinal André Vingt-Trois
Président
Conférence des Evêques de France

Ier et de la roubênienne Zapêl, met en place avec l'évêque Barthélemy Mansel (probablement de souche franco-arménienne), une vigoureuse régence qui fait encore sentir son influence au début du règne effectif de Bohémond VII, et dont une récurrence se manifeste en 1287.

Cette emprise politique arménienne au Liban, par le biais d'une présence princière, est confortée par la forte influence de la monarchie hét'oumienne, influence particulièrement perceptible à partir du milieu du XIIIe siècle grâce aux mariages latins des filles de Hét'oum Ier et, surtout, à la faveur de l'étroite entente entre le roi d'Arménie et son gendre Bohémond VI dont l'État antiocho-tripolitain semble être un satellite de l'État cilicien.

Après la chute des États latins, le royaume d'Arménie sera aussi une terre d'accueil pour une partie de la noblesse de l'espace libanais.

Par la suite, le Liban lui-même jouera largement ce rôle à l'égard des Arméniens, peut-être après la chute du royaume d'Arménie cilicienne – mais les traces n'en sont pas vraiment perceptibles –, plus sûrement à partir du XVIIe siècle, lorsque les princes druzes et les émirs maronites, cherchant à renforcer leur semi-autonomie, accueilleront les chrétiens fuyant la domination ottomane.

Gérard DÉDÉYAN
Université Paul Valéry – Montpellier III

Dimanche 1er
Jour de l'an

Lundi 2
Abstinence et Sylvestre

Mardi 3
St Basile de Césarée
St Grégoire de Nysse

Mercredi 4
Abstinence

Jeudi 5
Vigile de l'Épiphanie

Vendredi 6
Épiphanie
et Baptême du Christ

Samedi 7
Mémoire des défunts

Dimanche 8
3ème jour d'Épiphanie

Lundi 9
4ème jour d'Épiphanie

Mardi 10
5ème jour d'Épiphanie

Mercredi 11
6ème jour d'Épiphanie

Jeudi 12
7ème jour d'Épiphanie

Vendredi 13
8ème jour d'Épiphanie

Samedi 14
St Jean-Baptiste

Dimanche 15
1er de l'Épiphanie

JANVIER 2012

Littérature arménienne classique

David, le philosophe invincible

Un nom pareil nous étonne un peu, car la philosophie est une science qui est plutôt propre aux Grecs. Alors comment se fait-il qu'un auteur arménien soit déclaré philosophe invincible, même face à ses collègues grecs ?

En fait, David est le neveu de Moïse de Khorène, né dans un petit village, appelé Hark, où il était destiné à rester inconnu, comme un simple fils de paysan. Mais voilà que nos Pères Traducteurs, Sahak et Mesrop, décident de former un groupe de 60 jeunes, dotés d'intelligence et de soif de savoir, pour les envoyer à Athènes, étudier les sciences et apprendre les langues, afin de pouvoir plus tard traduire en arménien la Bible et toutes les œuvres des savants, philosophes et Pères de l'époque. David est choisi in extremis, à la demande de son oncle Moïse.

Il est si diligent dans l'étude des sciences, qu'il arrive, au prix d'efforts constants, à être toujours en tête de sa classe. À l'école d'Athènes, les Grecs eux-mêmes, émerveillés de tant d'intelligence, le considèrent comme l'un d'eux, au point de se vanter d'être ses collègues. Plus tard, David partira, avec son oncle Moïse, à Constantinople, où ses propos suscitent chez l'empereur Marcien lui-même un respect plein d'admiration. Celui-ci décide de le garder à la cour impériale, comme son philosophe attitré, mais David n'accepte pas cette offre, car il a été envoyé pour une mission, celle de contribuer à la traduction arménienne des textes grecs.

De retour en Arménie, il s'active à la traduction des textes philosophiques grecs, il participe aussi à la traduction de la Bible, sous la direction de Saint Mesrop. Il écrit "*Le Livre des Définitions de la Philosophie*", qui est son œuvre principale. Il y met ses lecteurs en garde contre les Sophistes, qui dénaturent la vraie philosophie, celle de Platon et d'Aristote.

À la demande du Catholicos Kude, il écrit un "*Panégyrique de la Sainte Croix*", où il étale son éloquence philosophique pour la défense du culte de la croix. Il ne faut pas oublier que David était aussi un moine, plein de piété et surtout un musicien, qui a enseigné aux générations futures l'art de bien chanter les cantiques durant les cérémonies religieuses.

Il passe le reste de sa vie en ermite, retiré au couvent de Saint Lazare, dans la région de Taron. À l'enthousiasme des premières années, où la littérature arménienne fleurissait partout, succède une période de déclin, suite à la division et au démantèlement politique de l'Arménie. Divisée entre Orient et Occident, entre Empire perse et Empire byzantin, l'Arménie survivra désormais grâce à son alphabet récemment découvert et au travail patient des traducteurs, qui ont pu constituer ainsi une unité nationale, malgré les divisions.

Mgr Joseph Kélékian

LECTURES DU MOIS DE JANVIER
des dimanches et jours de fête

***1er janvier - Dimanche :* Fête du saint nom de Jésus.**

1ère lecture : Philippiens 2, 5-11 : Par sa crucifixion, Jésus a obtenu les faveurs du Père qui l'a élevé au-dessus de tout.

Évangile : Luc 2, 21 : Le récit de la circoncision de Jésus, suivi de l'imposition de son nom.

***6 janvier -Vendredi :* Épiphanie et Baptême du Christ.**

1ère lecture : Tite 2, 11-15 : Les chrétiens qui vivent selon leur foi auront l'assurance de la glorification éternelle.

Évangile : Matthieu 2, 1-12 : Après les bergers, ce sont les Mages venus d'Orient qui viennent adorer l'Enfant Jésus. Ils s'appellent selon la tradition : Melchior, Gaspard et Baldassar.

***8 janvier - Dimanche :* 3ème jour de l'Épiphanie.**

1ère lecture : 1 Corinthiens 10, 1-4 : Les Pères de l'Ancien Testament préparent la venue du Christ.

Évangile : Marc 1, 1-13 : Jean-Baptiste rend témoignage au Christ, dont il n'est pas digne de délier les sandales.

***15 janvier - Dimanche :* 1er dimanche de l'Épiphanie.**

1ère lecture : 1 Timothée 1, 1-11 : Paul met en garde ses disciples contre les faux-prophètes.

Évangile : Jean 2, 1-11 : Au village de Cana, en Galilée, Jésus opère son premier miracle en changeant l'eau en vin.

***22 janvier - Dimanche :* 2ème dimanche de l'Épiphanie.**

1ère lecture : 1 Timothée 4,12 - 5,16 : La vocation de l'Apôtre est un don céleste, auquel il doit rester toujours fidèle.

Évangile : Jean 3, 13-21 : Jésus prédit sa crucifixion, qui opérera le salut pour toutes les nations du monde.

***29 janvier - Dimanche :* Carnaval du Pré-Carême.**

1ère lecture : 2 Timothée 2, 15-26 : Paul explique à Timothée la façon de se conduire devant les fidèles.

Évangile : Jean 6, 15-21 : Jésus affirme sa puissance sur les forces de la nature, en apaisant la tempête sur le lac.

Le mois de janvier est le mois de la fête de l'Épiphanie du Christ. Épiphanie en grec signifie manifestation céleste, ce qui fait allusion au Baptême du Christ, lorsque l'Esprit est descendu sous forme d'une colombe sur Jésus et une voix venue du ciel, celle du Père, a proclamé la filiation divine du Christ.

C'est aussi durant ce mois que, du 18 au 25, dans le monde entier les chrétiens font **des prières pour l'unité** afin de réaliser le vœu le plus cher du Christ : "Ut unum sint" (Qu'ils soient un).

Mgr Joseph Kélékian

Mardi 31
2ème jour d'abstinence

Lundi 16
S. Pierre d'Alexandrie

Mardi 17
S. Antoine le Grand

Mercredi 18
Abstinence

Jeudi 19
St Théodose et les 7 dormants d'Éphèse

Vendredi 20
Abstinence

Samedi 21
Sts Cyr et Juliette
St Vahan de Koghten

Dimanche 22
2ème de l'Épiphanie

Lundi 23
Saints Athanase et Cyrille

Mardi 24
Saint Blaise

Mercredi 25
Abstinence

Jeudi 26
St Polyeucte

Vendredi 27
Abstinence

Samedi 28
St Maroutha

Dimanche 29
Carnaval du Pré-Carême

Lundi 30
1er jour d'abstinence

Samedi 3 décembre – dimanche 4 décembre 2011

LES BELLES HEURES DE SAINT-CHAMOND

Les trois cloches superposées logées dans le clocher ajouré de la nouvelle église de Saint-Chamond ont sonné à la volée le samedi après-midi 3 décembre et le dimanche matin 4 décembre. Elles appelaient la communauté arménienne et ses amis à venir célébrer dans la joie deux événements plutôt rares dans la vie liturgique : la bénédiction d'une nouvelle église le samedi et, le dimanche, au cours de la Divine Liturgie, l'élévation à la dignité d'archiprêtre (Kerharkéli Dzayrakouyn Vartabed) de son curé, le R. P. Antranik Atamian.

À chaque cérémonie les fidèles sont venus nombreux, augmentés de délégations de Paris, Valence et Lyon, si bien que, malgré les sièges d'appoint ajoutés aux 150 chaises bien rangées dans leurs travées, il y eut des gens debout dans le fond et sur les bas-côtés.

Samedi 3 décembre

Grande émotion et grande joie de découvrir, un peu avant 15 heures, cette église prête à accueillir la Divine Liturgie et la bénédiction qui lui sera donnée par notre Évêque Mgr Grégoire Ghabroyan, en attendant sa consécration officielle, le 3 mars 2012, par S.B. Nersès Bédros XIX, Patriarche Catholicos des Arméniens Catholiques. Certes, nous avions vu les plans, les dessins des vitraux mais nous sommes restés un long moment figés dans l'heureuse découverte de l'harmonie des volumes, de la douceur de la lumière et des couleurs de ce lieu où tout invite au calme, au recueillement, à l'élévation et à la paix des cœurs. Nous nous sommes avancés sur le beau pavement de marbre beige et rose jusqu'au chœur arrondi où se déploie une fresque où St Grégoire de Narek - à qui l'église est dédiée - reçoit l'inspiration divine. Levant les yeux vers le beau lustre vénitien nous avons admiré le bois blond des poutres de charpente en harmonie avec la paille dorée des chaises. À droite de l'autel, la cuve des fonts baptismaux en bronze

finement ciselé, repose sur une élégante colonne. Près d'eux la chorale s'est rassemblée, renforcée de quelques belles voix venues de Paris ou de Lyon. Elle assurera la beauté liturgique des cérémonies de ces deux journées. Le célébrant est Mgr Ghabroyan, entouré du Père Antranik, le pasteur du lieu, et du Père Georges, curé de Paris.

Dans les premiers rangs de l'assistance, le député François Rochebloine, le maire de Saint-Chamond, Mr Kirizian, et ses parents, Sarkis et Marie qui ont beaucoup œuvré naguère pour la communauté. Ils iront, avec des représentants du clergé latin et du clergé oriental, baiser l'Évangile après la procession du Trisagion. Dans son homélie, notre Évêque rend grâce à Dieu pour la grande joie, le grand honneur, le vrai miracle accordés en ce jour. Nos ancêtres, jetés sur les routes du désert, dès qu'ils ont pu s'installer ont construit à nouveau, sans oublier la maison de Dieu. Nous perpétuons l'histoire avec la collaboration des donateurs, la plus modeste offrande étant parfois la plus méritoire comme celle de la veuve de l'Évangile. C'est la foi qui a permis la réalisation de cette maison digne de Dieu. À l'occasion de l'Année de la foi, soyons refondés dans la foi de nos pères. Nous n'avons pas d'autre héritage. Que les enfants n'oublient pas qu'ils sont descendants de martyrs par fidélité à leur foi. Maintenant que vous l'avez, n'hésitez pas à fréquenter cette maison qui est la vôtre pour y chanter la gloire de Dieu qui a fait ce miracle pour vous.

La Divine Liturgie se poursuit dans le recueillement, animée par la chorale. Le baiser de paix est transmis à l'assemblée et la procession de communion est très longue. Il y a de plus en plus de monde, l'église semble trop petite.

Comme pour entraîner ses ouailles sur le chemin qu'il leur a indiqué, Monseigneur Ghabroyan chante avec force et enthousiasme le très beau chant de la bénédiction finale : "Je bénirai le Seigneur à toute heure ; à toute heure sa louange sera dans ma bouche". La foule chante avec lui, la chorale donne toute sa force et c'est sur ce chœur magnifique que s'achève la cérémonie. Le célébrant va embrasser les vieux parents du maire et saluer les personnalités civiles et religieuses. Le président du Conseil Paroissial, Georges Mouseghian, invite tout le monde à venir célébrer l'événement dans la grande salle polyvalente du Centre paroissial et culturel adjacent.

Cocktail

La salle porte le nom du Cardinal Catholicos Patriarche Grégoire Pierre XV Aghagianian. Elle est remarquable dans ses dimensions, sa conception, sa lumière. Les mêmes poutres de bois blond que dans l'église lui donnent un air de vaste halle, mais qui serait aussi salle de spectacle avec une scène qui peut surgir du sol et s'élever de 50 cm. Elle est dominée par un grand écran de cinéma. Sur toute la longueur du mur de droite, il y a des placards, certains font office de vestiaire, les autres servent au rangement de la vaisselle, plats, couverts, etc. Car la salle s'ouvre sur des cuisines à faire rêver des professionnels par leur haut degré de technicité fonctionnelle.

Un buffet avait été dressé sur 3 côtés de la salle, il était somptueusement garni de spécialités arméniennes. Les dames de la paroisse avaient préparé 2000 feuilles de vigne farcies, des merveilles par la qualité des feuilles comme de la farce. Elles fondaient dans la bouche. Tous ceux qui en ont mangé en rêvent encore. Il y avait aussi des beureks sous diverses présentations. Et, en œcuménisme gastronomique, des pains-surprises enrubannés avaient des places de choix, ainsi que des petites pizzas. Et le renouvellement était continuel. Pour se rafraîchir et trinquer, il y avait le vin des fêtes avec ses petites bulles dans des flûtes aux pieds de couleurs vives et variées qui donnaient un air de gaîté. La gaîté, la bonne humeur et la joie s'installèrent vite dans cette grande salle où il y avait beaucoup de jeunes et d'enfants (un trésor !). Nous avons fait connaissance les uns avec les autres, découvert les lieux et les gens, échangé des félicitations et des adresses. Le président Mouseghian a sagement attendu que les faims et les gourmandises soient calmées pour prendre la parole et rappeler les objectifs du nouveau Centre paroissial et culturel qui veut être ouvert à tous les chrétiens, avec pour mission de perpétuer notre foi, notre culture, nos traditions en éduquant les jeunes générations dans la foi chrétienne et la culture arménienne à travers la langue, l'histoire, l'art. Nous souhaitons partager nos projets avec tous ceux qui se reconnaissent dans cette démarche, dit-il, et pour cela nous mettrons nos salles à la disposition des particuliers et associations qui le souhaitent.

Au début de son petit discours, il avait, bien entendu, dit sa gratitude à Mgr Ghabroyan qui a mené à bien la réalisation de ce magnifique complexe avec l'aide des architectes Jacques Sandjian et Pierre Minassian et le concours, pour les vitraux et la fresque, de l'artiste Khatchig Kazandjian.

Après cette pause sérieuse pour nous rap-

peler les implications de la célébration, la fête reprit avec l'arrivée des douceurs orientales et occidentales…

Dimanche 4 décembre

La Divine Liturgie, annoncée vigoureusement à trois reprises par les cloches, débuta à 10h30. Monseigneur Ghabroyan était assisté du Père Antranik Atamian et du Père Jean Joseph Safarian qui avait été curé à Saint-Chamond et que ses anciens paroissiens étaient venus saluer avec beaucoup d'affection et d'émotion. Le Père Georges était retourné à Paris pour y célébrer la liturgie dominicale.

Avant la lecture de l'Épitre, le Père Antranik, conduit par le diacre, vient s'agenouiller devant Mgr Ghabroyan, à qui est demandé, au nom de Notre-Mère, la Sainte Église et de tout le peuple, de conférer la dignité d'archiprêtre au Père Antranik. Après s'être assuré qu'il possède pleinement connaissance de la doctrine de l'Église, qu'il professe la vraie foi en la Sainte Trinité ainsi qu'en l'Incarnation, Monseigneur s'adresse au Père Antranik et lui demande de jurer fidélité à la vraie foi, promettre de l'enseigner aux autres et de rester toujours fidèle à la Sainte Église Catholique. On apporte alors un Évangile sur lequel il pose sa main droite en disant : "Je promets et je jure, devant la Sainte Trinité, de rester fidèle et obéissant à l'Église Catholique, de croire, professer et enseigner tout ce qu'elle croit, professe et enseigne, jusqu'à la fin de ma vie". L'évêque lui passe alors la croix pectorale en appelant sur lui la profusion des grâces du Saint-Esprit. Il lui remet ensuite la crosse entre les mains (à son sommet deux serpents entrelacés autour d'un globe central surmonté d'une croix). Cette crosse symbolise l'autorité de l'enseignement de la doctrine chrétienne.

Dans son homélie, Mgr Ghabroyan rappela qu'il avait remis ces insignes au P. Antranik "en reconnaissance des services éminents qu'il a rendus à l'Église arménienne catholique durant ses 38 ans de ministère pastoral, dans plusieurs pays du Moyen-Orient, dans les deux Amériques et maintenant en France". Il évoqua la rencontre des trois générations de prêtres. En effet, au couvent de Bzommar c'est le Père Jean qui a accueilli Monseigneur qui a lui-même accueilli le Père Antranik. Il faut aussi retrouver les trois générations dans le temple de Dieu qui appelle à la prière. Une prière de demande, une prière d'action de grâces, une prière d'abandon "que ta volonté soit faite…" (et non la mienne). Nous ne commandons pas. Nous n'avons pas demandé à vivre en exil. Nous avons été accueillis en France, l'Église de France nous a permis de retrouver notre dignité. L'héritage de la foi est un fardeau lourd à porter. C'est la foi qui a fondé l'Église. Nous croyons en l'Église. Nous ne sommes pas seuls. Et il termine en souhaitant que nous soyons assidus chaque semaine à la Divine Liturgie et que l'amour entre nous emplisse le Temple de Dieu.

Pendant le Havadamk (Credo), le Père Antranik tient l'Évangile à bout de bras, dressé vers le ciel.

La chorale, encore plus nombreuse que la veille, donne toute sa beauté à la Liturgie.

Avant la bénédiction finale, le Père Antranik s'adresse aux fidèles d'une voix émue. Il remercie Dieu, ses parents qui ont toujours soutenu sa vocation (il a tenu à porter ce jour une chasuble cousue par sa mère pour son ordination en 1967). Il remercie aussi Mgr Ghabroyan qui fut son préfet des études au séminaire. Il dit sa reconnaissance à ses prédécesseurs, notamment au Père Jean Joseph Safarian, à ses paroissiens de Lyon et de Saint-Chamond qu'il aime tous et qui ne lui ont jamais refusé un service. Son capital n'est pas en argent mais dans l'amitié des gens. Il n'aime pas les honneurs mais a accepté celui-là pour l'honneur de sa communauté. Et il émet, pour terminer, le souhait de voir des vocations s'éveiller dans sa communauté.

Après la Divine Liturgie, nous étions tous invités à venir féliciter le nouveau Kerharkéli dans la salle Cardinal Aghagianian où nous attendait un buffet qui n'avait rien à envier à celui de la veille.

On admira la croix pectorale du Père Antranik, les cadeaux qu'il a reçus à cette occasion d'un peu partout dans le monde et qui vont continuer. Le président du Conseil paroissial adressa un grand merci à tous les bénévoles qui avaient préparé le buffet et les lieux (ils le méritaient bien et nous y ajoutons le nôtre) et invita tous ceux qui s'étaient inscrits à regagner le domaine de la Barollière, Parc du Pilat, dans les contreforts des monts du Lyonnais, où serait servi un repas fraternel prévu pour environ 150 personnes.

Après ces deux journées de fête, nous souhaitons à la communauté de Saint-Chamond, rassemblée autour de son "kempet" (coupole) arménien, de réaliser tous les espoirs qui ont été mis en elle en lui confiant un si bel outil de travail à manier avec beaucoup de compétence et d'amour.

Françoise Couyoumdjian

MEILLEURS JOURS

Que cette nouvelle année 2012 soit pour nous l'occasion d'entrer plus profondément dans la joie du Seigneur : Dieu a créé l'homme raisonnable en lui conférant la dignité de l'initiative et de la maîtrise de ses actes. "Dieu a laissé l'homme à son propre conseil" pour qu'il puisse de lui-même chercher son Créateur et, en adhérant librement à Lui, parvenir à la pleine et bienheureuse perfection (St Irénée). L'homme est raisonnable et, par là, semblable à Dieu, créé libre et maître de ses actes.

La liberté est le pouvoir enraciné dans la raison et la volonté d'agir ou de ne pas agir, de faire ceci, cela, de poser ainsi, par soi-même, des actions délibérées. Par le libre arbitre, chacun dispose de soi. La liberté est en l'homme une force de croissance et de maturation dans la Vérité et la bonté qui atteint sa perfection quand elle est ordonnée à Dieu, notre béatitude.

Tant qu'elle ne s'est pas fixée définitivement dans son bien ultime qu'est Dieu, la liberté implique la possibilité de choisir entre le bien et le mal, donc celle de grandir en perfection ou de défaillir et de pécher. Elle caractérise les actes proprement humains. Elle devient source de louange ou de blâme, de mérite ou de démérite. Plus on fait le bien, plus on devient libre. Il n'y a de liberté vraie qu'au service du bien et de la justice. Le choix de la désobéissance et du mal est un abus de la liberté et conduit à l'esclavage du péché.

La liberté rend l'homme responsable de ses actes dans la mesure où ils sont volontaires. Le progrès dans la Vertu, la connaissance du bien et l'ascèse accroissent la maîtrise de la volonté sur ses actes.

L'imputabilité et la responsabilité d'une action peuvent être diminuées voire supprimées par l'ignorance, l'inadvertance, la violence, la crainte, les habitudes, les affections immodérées et d'autres facteurs psychiques ou sociaux. Tout acte directement voulu est imputable à son auteur. Ainsi le Seigneur demande à Adam après le péché dans le jardin : "Qu'as-tu fait là ?". De même à Caïn. Ainsi encore le prophète Nathan au roi David après l'adultère avec la femme d'Urie et le meurtre de celui-ci.

Une action peut être indirectement volontaire quand elle résulte d'une négligence à l'égard de ce qu'on aurait dû connaître ou faire, par exemple un accident provenant d'une ignorance du code de la route.

Un effet peut être toléré sans être voulu par l'agent, par exemple l'épuisement d'une mère au chevet de son enfant malade. L'effet mauvais n'est pas imputable s'il n'a pas été voulu d'une mère au chevet de son enfant malade. L'effet mauvais n'est pas imputable s'il n'a été voulu ni comme fin, ni comme moyen de l'action, ainsi la mort reçue en portant secours à une personne en danger. Pour que l'effet mauvais soit imputable, il faut qu'il soit prévisible et que celui qui agit ait la possibilité de l'éviter, par exemple dans le cas d'un homicide commis par un conducteur en état d'ivresse.

La liberté s'exerce dans les rapports entre les êtres humains. Chaque personne humaine, créée à l'image de Dieu, a le droit naturel d'être reconnue comme un être libre et responsable. Tous doivent à chacun ce devoir du respect. Le droit à l'exercice de la liberté est une exigence inséparable de la dignité de la personne humaine, notamment en matière morale et religieuse. Ce droit doit être civilement reconnu et protégé dans les limites du bien commun et de l'ordre public... Bonne année !

P. J. S.

(Valence)

CÉLÉBRATION DE LA CHANDELEUR À VALENCE

Dimanche 29 janvier 2012 à 11h00

Divine Liturgie célébrée par S. E. R. Mgr Grégoire Ghabroyan.

À l'issue de la Divine Liturgie, repas paroissial dans la salle polyvalente de l'église.

Pour les réservations, contacter M Hagop Maligian au 04 75 83 43 52.

P.A.F. : 20 €

À PARIS, DIVINE LITURGIE EN SOUVENIR DES ORPHELINES DU GÉNOCIDE

recueillies par le Révérend Père Iskender et les Religieuses Arméniennes de l'Immaculée Conception, puis accueillies par le Pape Pie XI à Castel Gandolfo

C'était une envie qui couvait depuis longtemps en chacun de nous, leurs enfants : rendre collectivement hommage à nos mères aujourd'hui disparues, faire connaître leur histoire et perpétuer leur souvenir.

Rescapées du génocide, recueillies par le Père Antoine Iskender et les Sœurs arméniennes de l'Immaculée Conception, ces 404 petites filles de cinq à quinze ans quittent Constantinople à bord du navire *Le Canada* en partance pour l'Italie, le 12 décembre 1922.

Le Pape Pie XI les accueille à Castel Gandolfo où elles résident pendant huit mois, du 19 décembre 1922 au 31 août 1923. Elles suivront leurs études primaires à Turin. Puis ce sera la France, Arnouville où elles travaillent avec les Sœurs qu'elles quitteront peu à peu pour fonder leur foyer.

La grande fratrie des "Tatas" (titre d'affection donné par leurs enfants puis par toute la communauté) est restée, au fil des années, très soudée dans la foi et l'amitié, apportant son concours efficace et souriant aux activités des paroisses de Paris et d'Arnouville.

Elles participaient au routage du bulletin, préparaient en chantant des dolmas ou des keuftés pour les fêtes, prêtaient leur voix à la chorale, bref, le bataillon joyeux des Tatas était apprécié et aimé de tous.

Nos mères, nos Tatas, nous ont transmis ce besoin de rencontre, de fidélité et de reconnaissance. Il suffisait que l'une d'elles lance une invitation pour que toutes se déclarent présentes. C'est dans cet esprit que nous nous sommes réunis en ce dimanche 4 décembre.

Mais alors pourquoi cette année, pourquoi ce dimanche ?

Ce printemps, Tata Juliette nous a aussi quittés, et nous restons à notre tour orphelines et orphelins. Mais nous avons conservé ce lien de "cousinage" indéfectible.

S'il y a une date dans l'année qui a marqué notre enfance c'est le dimanche de décembre proche de la fête de l'Immaculée Conception. Nos mères nous y préparaient longtemps à l'avance, c'était parfois l'occasion de nous vêtir d'un nouveau manteau bien chaud, de belles chaussures, de préparer un cadeau, une broderie pour la tombola. Nous partions de bon matin. Départ gare du Nord, arrivée à Villiers le Bel sur un quai souvent couvert de gelée blanche et le petit cortège, qui s'était formé au hasard des retrouvailles dans le train, prenait le chemin de l'église d'Arnouville pour la grand messe chantée. Après l'office, nous prenions part à un copieux déjeuner préparé par les religieuses dans le grand réfectoire.

Nous, les enfants, attendions la grande récréation qui s'ensuivait l'après-midi : c'était une tumultueuse débandade dans les couloirs et salles de classe du couvent. Et tout à coup résonnait le chœur vibrant des Tatas : chants italiens

et arméniens se succédaient allègrement. Nous n'y prenions peut-être pas garde alors, mais nos mémoires et nos cœurs s'en sont remplis et, aujourd'hui encore, souvenirs et émotions nous submergent parfois à l'écoute du fameux air de *Nabucco*.

Après la messe de requiem célébrée par le Père Georges à l'intention de nos mères, comme prévu, nous nous sommes retrouvés et reconnus malgré, pour certains, de longues années passées sans se revoir.

Les cérémonies inaugurales de Saint-Chamond nous ont malheureusement privés de la présence de Monseigneur Ghabroyan et de Françoise Couyoumdjian qui ont toujours témoigné un grand attachement à nos Tatas.

Chacun s'était fait fort d'apporter de quoi garnir les grandes tablées de nos spécialités traditionnelles arméniennes dont nous nous sommes tous régalés. Nous avons eu aussi la joie de découvrir les nouvelles générations puisque nous sommes pour beaucoup grands-parents. Puis ce fut un échange de souvenirs, d'anecdotes avec la satisfaction d'avoir enfin renoué le contact à la manière de nos mères.

Il nous reste à consigner dans un document ce qui nous revient en mémoire. Il ne subsisterait malheureusement que peu d'archives conservées sur les lieux de leur passage en Turquie et en Italie. Nous avions apporté quelques photos du passé que nous nous sommes promis d'offrir à ceux qui les découvraient avec nostalgie et envie. Et la grande promesse exprimée à la fin de cette réunion fut de recommencer l'année prochaine.

*Liste de celles qui nous ont été particulièrement proches : Eranik BAGHDIGHIAN, Haïganouche BEDIGHIAN, Archalouys BERBERIAN, Coharik CHAHRIGHIAN, Anna DAKESSIAN, Véhanouche DAVIDIAN, Anna et Elisabeth DIARIAN, Saténik DJENDOYAN, Nectar EKMEKTCHIAN, Alice HEKIMIAN, Eugénie KERLAKIAN, Ida KHATCHOYAN, Archalouys NAZARETHIAN, Angèle PEDEPOY, Thérèse SAKAYAN, Nathalie SAUVAGE, Juliette SERABIAN, Chaké TARAKDJIAN, Elise TOROSSIAN, Véra VIBERT, auxquelles nous avons joint Vartouhie STEFANO qui s'était beaucoup dévouée pour elles.

Si d'autres descendants souhaitaient se faire connaître, nous serions très heureux de les accueillir.

Isabelle BEGUE-DAVIDIAN

Tel : 06 73 32 81 65

Le centre culturel Saint-Mesrob à Paris a reçu Gérard Guerguerian pour son livre *Les différends arméno-turcs*

ou la quête de justice au regard des principes du droit international

Juriste international après avoir été avocat, fortement impliqué dans la vie arménienne, Gérard Guerguerian s'est, au cours de ses études et recherches juridiques, spécialement intéressé aux questions de dépossessions territoriales en lien avec le génocide. Appartenant à notre communauté, il est un familier de notre église et de notre centre culturel. Il était donc tout naturel qu'il vienne à la table des conférenciers nous présenter son dernier ouvrage *Les différends arméno-turcs ou la quête de justice au regard des principes du droit international* qui vient de paraître aux éditions Sigest.

En préambule, il nous prévient que le sujet n'est pas facile, très mal connu dans sa technicité juridique. C'est d'ailleurs l'absence, jusqu'à présent et sur ce sujet, de livre de droit sur le plan juridique général qui l'a motivé à clarifier le débat en fournissant des outils de compréhension. À l'éternelle question des Arméniens : "Pourquoi notre droit n'est-il pas respecté ?", il répond en expliquant ce qui a bloqué jusqu'ici mais tend à évoluer actuellement. Les *Protocoles* d'octobre 2009 ont été un facteur déclenchant. Il s'agit de montrer qu'il est nécessaire de s'opposer à ces protocoles. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un ouvrage de droit mais d'une présentation sous l'angle juridique des différends arméno-turcs.

Gérard Guerguerian a soutenu sa thèse sur le thème du droit international sur la question arménienne, pour aboutir à la conclusion que la notion de réparation de crime n'existe pas en droit international. On se heurte aux "effectivités". Mais, depuis 1950-1960, il y a une évolution qui fait que le sujet arménien n'est plus actuellement aussi absurde qu'au moment de sa thèse.

Il y a trois différends arméno-turcs fondamentaux au sens juridique, trois sujets, trois problèmes :

1) Y-a-t-il eu génocide ou non ? Massacres, tueries, génocide... c'est le problème de la qualification.

2) Question de la spoliation de l'espace territorial. A-t-on droit au territoire ? à la récupération ? à la réparation ?

3) Le problème du Karabakh avec les Azéris. Le Karabakh a-t-il droit à l'indépendance ?

Le 1er différend : la qualification

Problème de l'intertemporalité

Il y a une gradation meurtre-massacre-génocide. Avec la convention de 47, on dit pour la première fois ce qui n'aurait jamais dû exister. Si le meurtre est condamnable, comme les massacres (non discutés, faire disparaître toute une population tombe sous le coup d'une condamnabilité bien supérieure.

- La Turquie a-t-elle été "notifiée" dans sa responsabilité ? Oui, les Puissances lui ont notifié en 1915 sa responsabilité.

- La Turquie d'aujourd'hui est-elle la même qu'en 1915 ? Oui. Elle est l' 'ayant droit' de l'Empire Ottoman.

- Est-ce un génocide ? Actuellement 45 états ont qualifié les faits de 1915 de génocide. Même le Congrès américain le reconnaît implicitement. Le blocage est politique. Le faisceau d'indices convergents est net.

Le danger de la qualification est qu'elle enlève "les effets". C'est la subtilité des Protocoles de faire voir le génocide comme une notion du passé', dépassée. Le génocide, devenu point d'histoire, enlève les effets (irait-on condamner

l'Angleterre esclavagiste ?). C'est le danger le plus pertinent. Le génocide reconnu est une "affaire classée". Les Protocoles sont en connexion avec le génocide, plus le temps passe, plus il y a danger.

Les réparations

Dans toute législation, une faute doit être réparée et la réparation doit être en adéquation avec le crime. Lors du traité de Sèvres, une commission avait donné une évaluation de la réparation.

Comment réparer ? Les Jeunes Turcs responsables ont été punis. À qui demander réparation ?

Dans l'affaire Bosnie-Herzégovine, en 2007, la Cour Internationale de Justice décrète qu'il y a crime d'État et responsabilité de l'État. Dans notre cas, l'État turc devrait réparation. Suite au génocide, en lien avec territoire et dépossession, une réparation symbolique est à réclamer par des négociations, par exemple refus de la statue de Talaat. Le problème des Protocoles c'est qu'ils ne négocient rien. La victime ne doit pas baisser les bras devant la négation.

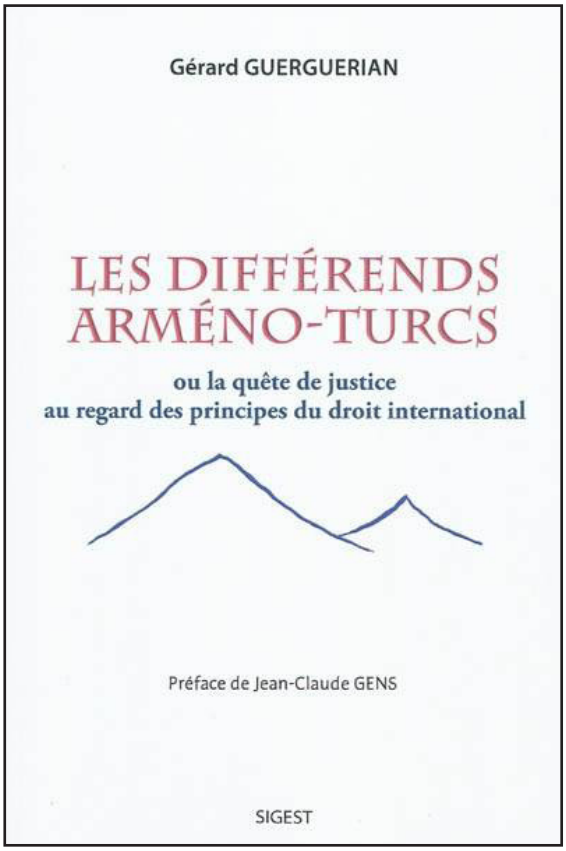

Le 2nd différend : le différend territorial

Le traité de Sèvres est un projet non ratifié, mais le traité de Lausanne reste valide. Le traité de Kars (1921-1922) n'est pas valable car signé par des identités non valables. L'arbitrage de Woodrow Wilson est une décision judiciaire toujours valable. Un arbitrage international ne peut mourir.

Le 3ème différend : le problème du Karabakh

C'est une enclave avec une population homogène qui réclame le droit à l'autodétermination. Le droit ne reconnaît pas ce qu'est un peuple homogène. L'intégrité territoriale s'oppose au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

La réponse est donnée par le Kosovo qui a obtenu son indépendance. Le Karabagh est une enclave délimitée, son droit à l'autodétermination est valable. La déclaration du Groupe de Minsk va dans ce sens. Plusieurs éléments devraient amener à l'indépendance. Le rattachement à l'Arménie est une autre question…

* * * * *

En réponse à des questions posées par un public assez averti et désireux d'apprendre, le conférencier apporte quelques détails :

- Il y a eu 2 tentatives pour rendre obsolète le traité de Lausanne, le traité de Kars et les Protocoles (ils ont échoué, c'est heureux, mais Erdogan mène une politique subtile).

- L'Allemagne a versé volontairement 6 milliards de dollars à Israël à titre de réparation.

- Depuis la reconnaissance de Chirac au Vel d'Hiv, la France répare les biens juifs spoliés (bâtiments, tableaux).

* * * * *

Ayant assez peu la tête juridique, je risque d'avoir un compte-rendu qui manque de rigueur. Pourtant, sur ce sujet ardu, le conférencier parvint à exposer avec clarté ce que dit et laisse espérer le droit international. Il le fit avec le sourire et dans une tenue décontractée aux couleurs automnales qui ne sentait pas du tout la basoche. Ce fut un plaisir de l'écouter.

Compte rendu par
Françoise Couyoumdjian

LETTRE À LA COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE D'ARNOUVILLE

DÉCEMBRE 2011

Chers amis,

Depuis les années 1920, au cours desquelles nos anciens arrivèrent à Arnouville, des hymnes millénaires, que l'on peut entendre dans toutes les églises arméniennes de par le monde, sont chantés chaque semaine dans notre église. La plupart d'entre nous les connaissent depuis toujours.

Tout comme les monuments historiques qui se détériorent au fil des ans, notre patrimoine musical religieux nécessite aujourd'hui une restauration.

Nous y travaillons, depuis mai 2010, avec une dizaine de choristes, aidés par Nicole KASPARIAN-ROCHE, ex-professeur de chant et Chef de chœurs, qui vient bénévolement de Rennes. Ce travail commence à porter ses fruits. Un groupe plus grand permettrait d'assurer par roulement, chaque samedi, un nombre suffisant de chanteurs pour animer les Divines Liturgies.

C'est pourquoi nous recrutons des chanteurs.

Même si vous n'assistez pas régulièrement à la Divine Liturgie du samedi, vous pouvez participer à ce travail. Il est seulement nécessaire de chanter juste et d'être motivé par le projet.

Il s'agit :

- d'apprendre, ou réapprendre les chants habituels de la Divine Liturgie arménienne et ceux chantés aux fêtes ;
- en préciser la prononciation qui, au fil des ans, s'est dégradée ;
- en apprendre de nouveaux.

Suivant les chants, nous chantons à 1, 2 ou 3 voix.

La communauté arménienne se retrouve toujours nombreuse et avec plaisir, lors d'évènements culturels, ou de fêtes religieuses. Chaque fois, nous sommes heureux de chanter ou d'entendre ces chants qui ont bercé notre enfance et qui caractérisent si bien la nation arménienne aux yeux des non-arméniens qui assistent aux offices.

Nous avons la chance de détenir un patrimoine musical unique. Il nous appartient de le garder intact le plus longtemps possible.

Nicole KASPARIAN-ROCHE reviendra 5 fois en 2012 :

Les mardis 10 janvier, 7 février, 20 et 27 mars, et 22 mai 2012.

Les répétitions ont lieu dans l'église St Grégoire l'Illuminateur,

69 avenue. Henri Barbusse à Arnouville, de 14 h 00 à 16 h 00.

Les personnes intéressées par le projet, mais ne pouvant pas venir aux répétitions peuvent se faire inscrire sur le planning de la chorale.

Enfin, nous vous remercions de parler autour de vous de ce projet.

Père Georges Assadourian

et l'équipe paroissiale arménienne catholique d'Arnouville

Contacts : Jeannine BABADJIAN (01 39 87 00 02) - Rolland BEZDJIAN (01 39 87 08 74) - Danielle et Jean-Claude BAHABAN (01 39 85 70 18) - Marité DUBERSEUIL (01 39 87 08 86).

NOS DONATEURS

L'ÉPARCHIE DE SAINTE-CROIX DE PARIS a reçu avec gratitude :

*** Pour ses œuvres : 3.000 €** Anonyme ; **1.000 €** M. A. Kahvedjian (Paris) ; M. et Mme J. Sandjian (Paris) ; **915 €** Mlle C. Sakayan (Drancy) ; **750 €** M. et Mme S. Stépanian (Paris) ; **700 €** Anonyme ; **600€** M. et Mme P. Dédéyan (Neuilly) ; **500 €** Mlle H. Kahvedjian (Paris) ; **400 €** Mlle J. Ghabro (Paris) ; **210 €** Mme M.J. Gurekian (Antony) ; **200 €** Anonyme ; Mme J. Kherlakian (Bourg-la-Reine) ; M. et Mme M. Vaz (Alfortville) ; **150 €** M. et Mme C. Susini-Markarian (Belgique) ; **100 €** Anonyme (Courbevoie) ; Mme J. Der Aslanian (Asnières s/Seine) ; M. et Mme D. Gabrache (Montgeron) ; M. et Mme J. Kevorkian (Paris); M. et Mme J. Khatchérian (Clamart) ; M. et Mme P. Potocki (Paris) ; Mme A. Segadelli (Vannes) ; **70 €** M. et Mme A. Zaour (Bordeaux) ; **60 €** M. T. Rifflart (Palaiseau) ; **50 €** M. et Mme M. Bilder (Alfortville); Mlle M.T. Kerlakian (Cachan) ; M. A. Zakarian ; Mme E. Zakian (Gujan Mestras); **35 €** Mme A. Duzian-Gareau (Le Cannet) ; **30 €** Mme A. Carmont (Paris) ; Mme M. Kazazian (Trouville) ; **25 €** M. et Mme S. Jeansesian (Issy-les- Moulineaux.).

*** En mémoire de Louise-Solina Hantcherli-Paloulian : 1.000 €** Mlle J. Paloulian (Montbrison).

*** En mémoire de Julie-Kasumi Sandjian : 500 €** M. et Mme J. Sandjian (Paris).

*** En mémoire de Jacky Sandjian : 300 €** Mme C. Sandjian (Asnières).

*** Pour le bulletin L'Église Arménienne :**

100 € M. et Mme S. Stépanian (Paris) ; **90 €** M. et Mme G. Munarini (Italie) ; **35 €** Mme G. Akça (Le Cannet) ; **30 €** M. et Mme C. Susini-Markarian (Belgique) ; **25 €** Mlle S. L. Djeredjian (Bois-Colombes); M. et Mme F. Mutevellian (St Raphaël) ; **20 €** M. et Mme M. Vaz (Alfortville) ; **15 €** M. et Mme J. Dédéyan (Locmiquelic) ; M. D. Lerondeau (Chennevières s/Marne) ; Mlle S. Tchakmakjian (Nice) ; **10 €** Mlle J. Tarakdjian (Bagnolet).

L'ASSOCIATION ALLIANCE ARMÉNIENNE a reçu avec gratitude :

*** Pour ses œuvres : 3.200 €** M. S.A. Caumon (Paris) ; **1.500 €** Anonyme ; **800 €** Anonyme ; **200 €** M. et Mme B. de Montgolfier (St Clair) ; **100 €** Mme A. Cochet (Neuilly) ; **85 €** Dom A. Renoux (En Calcat).

*** Pour les orphelinats de Gumri, Anjar et Bzommar, en mémoire de Louise-Solina Hantcherli-Paloulian : 500 €** Mlle J. Paloulian (Montbrison) et des donateurs anonymes ; **160 €** Mme C. Kulhandjian (Oullins) ; **150 €** Comité des Dames Arméniennes Catholiques de Lyon ; **100 €** M. S. Djabourian (St Chamond) ; M.et Mme E. Torossian (Valence) ; **50 €** Mme D. Tchaderdjian (Le Cannet) ; **30 €** M. L. Sakounts (Vienne).

*** Pour les orphelinats de Bzommar et Anjar au Liban : 2.000 €** M. S.A. Caumon (Paris) ; **500 €** Anonyme ; M. et Mme B. Terzian (L'Haÿ-les-Roses) ; **200 €** M. et Mme P. Garabédian (Alfortville); **150 €** M. et Mme Z. Coussa (Chatou) ; **100 €** Mlle C. Zoulamian (Paris).

*** Pour l'orphelinat de Gumri en Arménie (Sr Arousiag) : 1.000 €** M. S.A. Caumon (Paris); **500 €** Anonyme ; **300 €** Mme A. Duzian-Gareau (Le Cannet) ; **250 €** Anonyme ; **200 €** M. A. Torossian (Seyssuel) ; **150 €** M. et Mme Z. Coussa (Chatou) ; **100 €** Mme G. Akça (Le Canet) ; M. J. P. Garcia (St Front d'Alemps) ; Mlle M. Kessedjian (Courbevoie).

*** Pour la maison des Sœurs de Tashir en Arménie (Sr Haguinte) :**

100 € Comité Paroissial de Valence.

*** Pour les œuvres du Père A. Totonjian à Arévik :**

1.000 € M. S.A. Caumon (Paris) ; **250 €** Anonyme ; **200 €** Mme R. Davoudian (Paris).

L'ASSOCIATION SAINTE-CROIX DE PARIS a reçu avec gratitude :

300 € Anonyme.

LA PAROISSE DE PARIS a reçu avec gratitude :

3.000 € Anonyme ; **1.000 €** M. et Mme P.G. Caumon (Bruxelles) ; **500 €** Anonyme ; M. et Mme J. Dédéyan (Paris) ; M. et Mme J. Sandjian (Paris) ; M. et Mme S. Stépanian (Paris) ; **400 €** M. et Mme J.J. Kasparian (Meudon) ; **350 €** M. J.-J. Avedian (Paris) ; Mme. A. Avedian Bernard (Paris) ; **300 €** M. V. Asvazadourian (Clamart) ; M. et Mme P. Dédéyan (Neuilly) ; M. et Mme R. Dédéyan (Courbe-

voie) ; **150 €** Mme A. Duzian-Gareau (Le Cannet) ; **125 €** Mme M.J. Gurekian (Antony) ; **100 €** Mme C. Achou (Paris) ; Mme S. Cantaoglu (Asnières S/S) ; M. et Mme P. Garabédian (Alfortville) ; M. A. Reissian (Meudon) ; Mlle J. Tarakdjian (Bagnolet) ; Mme J. Zarfdjian (Triel-sur-Seine) ; **50 €** Mme C. Garabetian (Romainville) ; M. et Mme Z. Hakalmaz (Alfortville) ; M. et Mme R. Zipci (Asnières) ; **25 €** M. et Mme V. Tarakdjian (Haramont).

*** En mémoire des défunts des familles Zoulamian et Garabétian : 100 €** Mme T. Boghossian (Bagnolet).

*** En mémoire des Tatas : 200 €** Anonyme ; **100 €** M. et Mme A. Bègue (St Cyr l'École) ; **50 €** Anonyme ; Mme A. Dakessian-Mariette (Cachan) ; M. et Mme J. Delord (Evry-Grégy-sur-Yerres) ; M. et Mme S. Djendoyan (Nozay); M. et Mme C. Mathurin (Arnouville) ; Mlle J. Tarakdjian (Bagnolet)

LA PAROISSE D'ARNOUVILLE a reçu avec gratitude :

150 € M. et Mme M. Ghasarossian (Gonesse) ; **100 €** Mme J. Babadjian (Arnouville) ; Mlle M. Kessedjian (Courbevoie) ; Mlle T. Yapar (Arnouville) ; **80 €** Mme A. Houbouyan (Lamorlaye) ; **50 €** M. F. Bahaban (Arnouville) ; M. et Mme P. Kessedjian (Arnouville) ; M. et Mme A. Tarakci (Arnouville); Mme Y. Ricci (Arnouville) ; **35 €** Mlle M. Menevisyan (Gonesse) ; **20 €** Mme O. et M.-D. Chahbazian (Arnouville).

*** En mémoire d'Eugénie, Virginie et Artin Topouzian, Philomène et Grégoire Dellalian, Joseph Kessedjian et les défunts des familles Topouzian, Bahaban et Kessedjian :**

50 € M. et Mme P. Kessedjian (Arnouville).

*** En mémoire des défunts des familles Delbono, Habéchian et Bezdjian :**

150 € M. et Mme R. Bezdjian (Arnouville).

LA PAROISSE DE SAINT-CHAMOND a reçu avec gratitude :

*** Pour la construction de son nouveau centre paroissial et culturel :**

1.500 € Anonyme (Lyon) ; **1.000 €** M. S.A. Caumon (Paris) ; **400 €** M. et Mme P. Dédéyan (Neuilly); **300 €** M. et Mme J. Kéchichian (Estrablin) ; **200 €** Anonyme ; M. et Mme A. Cariant (St Chamond).

LA PAROISSE DE LYON a reçu avec gratitude :

50 € M. et Mme G. Maghakian (Reventin Vaugris).

LA PAROISSE DE MARSEILLE a reçu avec gratitude :

60 € Mme M. Tokatlian (Marseille).

LA PAROISSE DE VALENCE a reçu avec gratitude :

100 € M. et Mme A. Kazourian (Valence).

À nos chers donateurs et donatrices :

Pour les dons à l'**Éparchie**, aux **Paroisses** et au **Bulletin**, merci de libeller vos chèques à l'ordre de : **Éparchie de Sainte-Croix-de-Paris.**

Pour les dons destinés à **l'Arménie** ou au **Liban**, merci de libeller vos chèques à l'ordre de : **Association Alliance Arménienne.**

Dimanche 29 janvier 2012 à 14h45

À LA CATHÉDRALE SAINTE-CROIX DE PARIS

13 rue du Perche 75003 Paris

SPECTACLE POUR ENFANTS

L'Odyssée d'oubli : y a du ramdam dans le dictionnaire

Avec Nadine Malo et Jean-Christophe Parquier

Réservations : 06 44 10 98 58 - P.A.F. : adultes 8 € - enfants : 5 €

Paroisse Arménienne Catholique de Marseille
Saint Grégoire l'Illuminateur

MESSE PONTIFICALE ET "REPAS DES ROIS"

La Divine Liturgie sera célébrée par notre évêque, Mgr Grégoire Ghabroyan,

le dimanche 22 janvier 2012 à 10h30

en notre église Saint Grégoire l'Illuminateur
26 rue Sibié, 13001 Marseille.

À l'issue de la Divine Liturgie, un repas familial "Repas des Rois"
sera servi dans la salle polyvalente de la Paroisse.

La participation aux frais du repas est fixée à :
15 € pour les adultes ; 8 € pour les enfants de moins de treize ans.

Les coupons de réservation accompagnés du chèque de règlement doivent parvenir à la Paroisse avant le 14 janvier 2012, dernier delai.

Prière de libeller les chèques à l'ordre de Paroisse Arménienne Catholique de Marseille,
en précisant au dos du chèque : "Repas des Rois".

Merci d'envoyer l'enveloppe contenant les chèques et le coupon de réservation à :
Paroisse Arménienne Catholique de Marseille
à l'attention de M. Raphaël Altounian
26, rue Sibié - 13001 Marseille
Pour tout autre renseignement téléphoner au 04 91 48 19 60 ou 06 13 74 44 06.
Faites vos réservations rapidement le nombre des places étant limité.

Coupon de réservation à joindre

Nom, Prénom : .....
Nombre d'adultes : ..... x 15 € =..... €
Nombre d'enfants : ..... x 8 € = ... €
Total : .....= ..... €

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION SAINTE-CROIX DE PARIS
Dimanche 5 février 2012

Cathédrale Sainte-Croix de Paris - 13 rue du Perche, 75003 Paris
11h00 : Divine Liturgie

Centre culturel Saint-Mesrob - 10 bis, rue Thouin, 75005 Paris
13h00 : Déjeuner (P.A.F. 15 €)
15h30 : Assemblée Générale de l'Association Sainte-Croix
sous la présidence de S. Exc. Mgr Grégoire Ghabroyan
- Bilan moral et financier de l'exercise 2011
- Inscription de nouveaux membres
- Mise à jour des cotisations
- Élections.

Si vous êtes intéressés à la vie de votre communauté arménienne catholique,
vous devriez faire l'effort de participer à cette assemblée.

REPAS PAROISSIAL DE L'ÉPIPHANIE À PARIS

Dimanche 8 janvier 2012 à 13 heures

à l'issue de la Divine Liturgie et de la Cérémonie du Baptême du Christ,
célébrées par S. E. R. Mgr Grégoire Ghabroyan

Évêque de l'éparchie Sainte-Croix de Paris des Arméniens Catholiques

Repas paroissial avec galette des Rois
dans la salle polyvalente de l'église.

P.A.F. : Adultes : 20 € - Enfants 6 à 17 ans : 12 € - Pour les moins de 6 ans : gratuit.

Réservation : 01 44 59 23 30.

13 rue du Perche -
75003 Paris.

M° Filles du Calvaire - Hôtel de Ville -
Rambuteau

CONCERT DE MUSIQUE ARMENIENNE À ARNOUVILLE

Église Saint-Grégoire l'Illuminateur - 69 avenue Henri-Barbusse

Samedi 4 février 2012 à 20 h 30

répertoire traditionnel arménien interprété par des pianistes
et l'ensemble vocal du Conservatoire d'Arnouville

Dimanche 5 février 2012 à 16 heures

concert donné par des instrumentistes à vent et cordes du Conservatoire d'Arnouville

Entrée libre uniquement sur réservation auprès du Conservatoire :
01 34 45 97 12 (de 15 h 30 à 19 h du lundi au vendredi).

Le centre culturel Saint-Mesrob à Paris recevra

le samedi 11 février 2012 à 15 heures

Philippe TOURNON

Chef de presse de l'équipe de France de Football

pour une conférence sur

LE FOOT ET LES ARMÉNIENS

avec intervention d'Elisabeth Bougeard-Tournon,

en charge du développement du football féminin à la F.F.F.

Venez nombreux et en famille vous documenter sur ce sujet qui passionne à tout âge.

Vous pourrez poser vos questions
et apprendre les dernières nouvelles de l'actualité footballistique.

10 bis rue Thouin - 75005 Paris
M° Cardinal Lemoin - Monge
RER Luxembourg

Entrée Libre
Cocktail